.2 Fixer les éléments d'ancrage et de raccordement aux éléments contigus de la charpente.

.3 Maintenir les cadres à l'aide d'entretoises pendant les travaux de mise en place. Installer temporairement des entretoises en bois disposées horizontalement aux tiers de l'ouverture, pour maintenir uniforme la largeur du cadre. Lorsque la largeur de l'ouverture est supérieure à 12 mm, supporter le centre de la traverse haute par un élément vertical. Enlever les entretoises et supports une fois les cadres complètement installés.

.4 Prévoir les jeux nécessaires à la flexion pour éviter que les charges exercées par la charpente soient transmises aux cadres.

3.4 RETOUCHES

.1 Retoucher à l'aide d'un apprêt le revêtement galvanisé endommagé durant l'installation.

FIN DE SECTION

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTEE DES TRAVAUX

.1 L'Entrepreneur fournira les matériaux, l'outillage, l'équipement et la main-d'oeuvre nécessaires pour la fabrication, la livraison et l'installation des cadres, portes et fenêtres indiqués aux plans et tels que spécifiés dans cette section et au bordereau des portes et cadres, incluant de façon non limitative:
- .1 Toutes fenêtres, tel qu'indiqué aux dessins.
- .2 Toutes les portes-patios, cadres et allèges en aluminium, tel qu'indiqué aux dessins.
- .3 La quincaillerie et tous les accessoires requis pour ces installations pour une exécution complète des travaux.

1.2 DESSINS D'ATELIER

.1 Soumettre les dessins d'atelier conformément aux prescriptions de la section 01001 - Exigences générales.

.2 Les dessins d'atelier doivent indiquer chaque type de porte, le matériau utilisé, l'épaisseur de l'âme, les assemblages à mortaise, les pièces de renfort, l'endroit des fixations apparentes, des ouvertures, du vitrage, des louvres, la disposition des articles de quincaillerie et la cote de résistance au feu.

.3 Les dessins d'atelier doivent indiquer chaque type de cadre, le matériau utilisé, l'épaisseur de l'âme, les pièces de renfort, les parcloses, l'endroit des ancrages et des fixations apparentes et les types de revêtements de finition.

1.3 GARANTIE

.1 Fournir une garantie contre tout défaut de matériaux pour une période de 5 ans à compter de la date d'achèvement substantiel des travaux sur la quincaillerie des fenêtres.

.2 Fournir une garantie contre tout défaut de matériaux pour une période de 20 ans à compter de la date d'achèvement substantiel des travaux sur les cadres de fenêtre et les volets.

.3 Fournir une garantie pour une période de 6 ans à compter de la date d'achèvement substantiel des travaux sur les portes patio contre toute défectuosité, toute perte d'étanchéité.

.4 Fournir une garantie de 5 ans pour l'étanchéité des fenêtres et portes patio. S'il y a des infiltrations d'eau et si les garnitures rétrécissent après leur installation à l'intérieur de ce délai, l'entrepreneur reprendra sont travail à ses frais.

.5 Fournir une garantie contre tout défaut de matériaux et de main-d'œuvre pour une période de 10 ans à compter de la date d'achèvement substantiel des travaux sur le vitrage isolant et tout dépôt sur la face intérieure des vitres.

2. PRODUITS

2.1 FENÊTRE COULISSANTE :

.1 Matériaux : conforme à la norme CSA-A440, certifié Energy Star, répondant aux normes d'Hydro-Québec et conforme aux prescriptions suivantes :

.1 Test : A3, B7, C3, F2.

.2 Rendement énergétique :

- Vitrage ouvrant -13.0
- Vitrage fixe -3.0
- Isolation en polystyrène blanc

.3 Barrière thermique en polychlorure de vinyle (PVC) rigide.

.4 Cadrage à tête fixe / volet flottant.

.5 Coupe-bise : fibres de polypropylène traitées au silicone sur dos en nylon rigide.

.6 Fini : émail cuit Duracron, films de 1.2 mils les face apparentes des composants en aluminium. **Couleur brun commercial du côté extérieur et blanc du côté intérieur, tel que l'existant.**

.7 Mécanisme des volet : Roulement à billes ou roulettes.

.8 Moustiquaire : Cadre amovible en aluminium, en en fibre de verre noir, 18 x 12 mailles au pouce carré. Demi-largeur, installée à l'intérieur ou à l'extérieur et s'enlevant de l'intérieur. Insertion d'un polyvinyle rigide latéral contre le passage des insectes.

.9 Vitrage : Verre simple au volet intérieur et verre double scellé au volet extérieur de type énergétique (LOW E) avec argon, retenu par un profilé flexible de chlorure de polyvinyle au volet.

.10 Seuil : Pente minimale de 5 % et pourvue d'orifices de drainage.

.11 Cadre : Extrusions d'aluminium, 1,27 mm d'épaisseur de parois. Épaisseur de 25 mm et largeur minimale de 190 mm, chevauchant le revêtement extérieur d'au moins 20 mm. Les sections intérieures et extérieures seront séparées par un profilé de polyvinyle d'au moins 25 mm de largeur et assemblées sous pression. Les extrusions seront percées en usine en prévision de leur fixation mécanique à la charpenterie.

Produits de référence :

- Fenêtre Ennova (coulissantes) de la Compagnie Fabelta ou équivalent approuvé en période de soumission.

2.2 FENÊTRE FIXE

.1 Matériaux : conforme à la norme CAN3-A440-00, certifié Energy Star, répondant aux normes d'Hydro-Québec et conforme aux prescriptions suivantes :

.1 Test : A3, B7, C5,

.2 Rendement énergétique des fenêtres : RE 38

.3 Barrière thermique en polyamide de nylon.

.4 Fini : émail cuit Duracron, films de 1.2 mils les face apparentes des composants en aluminium. **Couleur brun commercial du côté extérieur et blanc du côté intérieur, tel que l'existant.**

.5 Vitrage : Verre double scellé composé de deux feuilles de verres de 5mm de type énergétique (LOW E) avec argon, retenu par un profilé flexible de chlorure de polyvinyle au volet.

.6 Seuil : Pente minimale de 5 % et pourvue d'orifices de drainage.

.7 Cadre : Profilés d'aluminium d'une épaisseur de 1.4mm de parois. Assemblage hors tout du cadre de 51mm de hauteur et profondeur de 152mm plus la moulure d'extension de de cadre de 38mm. Les sections du cadre sont relier par des barettes extrudé de polyamide de nylon d'au moins 37mm de largeur.

Produit de référence:

- Fenêtre panoramique Pure ou équivalent approuvé en période de soumission.

2.3 PORTE PATIO

.1 Matériaux : conforme à la norme CAN3-A440-00, certifié Energy Star, répondant aux normes d'Hydro-Québec et conforme aux prescriptions suivantes :

.1 Test : A3, B4, **C3**, E3.

.2 Résistance thermique : R=3.3 et R=5.3 au centre du verre.

.3 Barrière thermique : Extrusion en chlorure de polyvinyle d'au moins 25 mm de largeur, conforme aux normes 41-GP-19Ma et 41-GP-20m. L'assemblage du cadre et des volets devra former une chambre thermique de 75 mm.

.4 Coupe-froid : Double coupe-froid en laine de silicone.

.5 Fini : Tous les cadres et volets, incluant la moustiquaire, recevront un émail cuit en usine. **Couleur brun commercial du côté extérieur et blanc du côté intérieur, tel que l'existant.**

.6 Mécanisme des volet : Le mécanisme de roulement sera composé de roulettes en nylon sur roulement à billes également inoxydables et ajustables; pour chaque volet, il y aura quatre roulements placés en tandem au quart de la largeur qui devront assurer un roulement doux et silencieux.

.7 Quincaillerie : Vis d'assemblage en acier plaqué zinc. Serrure antivol et dispositif de verrouillage central des panneaux.

.8 Moustiquaire : S-1, ultra robuste avec barre transversale, en mèche d'aluminium de 18 x 16 mailles au pouce, conformément à la norme CAN/CGSB-79.1-M91. Le cadre de la moustiquaire sera formé par des extrusions rigides en aluminium et coulissera sur le rail intérieur.

.9 Vitrage : Vitrage triple à quatre volets dont deux extérieurs à vitrage thermique espacés de 16 mm de type verre énergétique (LOW E) avec argon, et deux intérieurs à verre simple trempé clair de 5 mm d'épaisseur. Les vitres thermiques seront scellées en usine avec un intercalaire renforcé en aluminium. Tous les verres seront retenus par encastrement dans les extrusions avec les garnitures et scellements appropriés. Tous les verres seront de type « trempé ».

.10 Seuil : Pente de 5 degrés vers l'extérieur. Les seuils seront en extrusion d'aluminium avec rejet d'eau extérieur.

Produit de référence:

- Porte-patio R-775 de Groupe Novatech ou <u>équivalent approuvé en période de soumission.</u>

2.4 MATÉRIAUX

.1 Profilés en aluminium: l'aluminium doit être d'alliage AA6063 de trempe T5 et sera conforme aux normes ASTM-B221, ACNOR-AH.5SG.11R-T5 et de l'Aluminium Association.

.2 Tôle d'aluminium: alliage AA-5005, d'une épaisseur minimum de 2 mm (0.080") pour les pliages, et de 3 mm (.125") pour les panneaux de revêtement.

.3 Fixations: les vis, boulons, écrous, attaches, etc., employés dans la fabrication et l'installation du mur-rideau seront de matériau compatible avec l'aluminium:

.1 en acier cadmié pour réunir deux pièces en aluminium;

.2 en acier inoxydable pour réunir une pièce en aluminium à une pièce en acier.

Les parties en contact avec les ancrages seront convenablement protégées pour prévenir la corrosion.

.4 Ancrages en acier: conformes à la norme ACNOR G164-1965: recouvrir les pièces en acier d'un zingage dont le poids de couche est de 1.25 onces.

.5 Apprêt de retouche: apprêt de retouche pour acier galvanisé, riche en zinc, ONGC 1-GP-181.

.6 Peinture bitumineuse: conforme à la norme ONGC 1-GP-108c, type 2.

.7 Isolant semi-rigide: pour remplir les espaces entre le gros oeuvre et les cadres en aluminium: AF-110 de "Fiberglass Canada".

.8 Garniture de vitrage: profilé en caoutchouc flexible "Santoprene" de couleur Noir, côtés intérieur et extérieur pour les murs-rideaux.

.9 Ruban à vitrage préformé en macropolyrobutylène avec cale continue de 3mm, de type polyshim de Tremco pour les fenêtres.

.10 Blocs d'assise et cales d'écartement: néoprène dense, dureté 80-90, Shore A.

.11 Barrière thermique: profilé de chlorure de polyvinyle assurant une séparation thermique de 3mm.

.12 Les allèges et les garnitures seront fabriquées de tôle en aluminium de 2mm (.080") d'épaisseur ou de 3mm d'épaisseur, selon les détails aux plans, du même fini que les cadres en aluminium.

.13 Finition des surfaces: les matériaux apparents en aluminium auront un fini anodisé obtenu par un décapage à l'acide, suivi d'un traitement d'oxyde anodique conformément à la norme AA-M12-C22-A44 de 10 microns d'épaisseur de couleur brun commercial, de type ANOSPEC.

2.5 ENDUIT DE PROTECTION

.1 Isoler les éléments en aluminium des éléments suivants au moyen d'un enduit de protection.

.1 Éléments en métaux différents, sauf les éléments de petites dimensions en acier inoxydable, zinc ou bronze à l'étain

.2 Éléments en béton, mortier et maçonnerie

.3 Éléments en bois.

3. EXÉCUTION

3.1 INSTALLATION DES FENÊTRES

.1 Installer les fenêtres conformément à la norme ACNOR A440.4.

.2 Poser les fenêtres d'équerre, d'aplomb et de niveau et s'assurer qu'elles sont sans gauchissement ni surcharge. Assujettir solidement à la charpente à l'aide d'attaches appropriées. Isoler les éléments d'aluminium au moyen d'une peinture bitumineuse. Calfeutrer les joints entre les fenêtres et les allèges. Calfeutrer les joints entre les éléments du cadre et autres pièces dormantes.

.3 Exécuter le vitrage selon les normes les plus strictes de tolérance en incluant tous les accessoires requis tels que coubles autocollantes pour vitrage, cales de néoprène etc. Aucune marque de compagnie ne devra être appliquée sur les cadres ou le vitrage.

.4 Isoler le pourtour de chaque unité avec de la laine de verre. Remplir soigneusement tous les espaces entre l'aluminium ou le bois et les fonds de clouage. Ne laisser aucun espace vide et bien tasser la laine de verre.

3.2 CALFEUTRAGE

.1 Calfeutrer les joints entre les fenêtres et les appuis de fenêtres avec un produit d'étanchéité. Les rejéteaux et les couvre-joints pour joints de dilatation des appuis doivent être noyés dans un produit de calfeutrage. Calfeutrer le joint entre la partie montante de l'appui et le dormant de la fenêtre. Calfeutrer les joints d'about des appuis continus.

.2 Fenêtre : Scellant à base de prépolymère polyuréthane conforme à la norme CAN2-19.13, pouvant supporter une immersion continuelle ou à base de polyuréthane époxyde, tripolymère conforme à la norme CAN2-19.24.

.3 Porte patio : Scellant à base d'uréthane ou de caoutchouc polymère thermoplastique ou de MS (modified silicone), élasticité minimale de 50 % à un (1) ou deux (2) composés, conforme à la norme CAN2-19,13, classe MCG-2-25-A-N ou à la norme CAN2-19.24, classe MCG-2-A. Compatible avec les matériaux de revêtement, pouvant être appliqué sur surface humide et ayant un maximum de 5 % de composés organiques volatils (COV).

.4 Appliquer le produit d'étanchéité conformément aux prescriptions de la section 07900 - Produits d'étanchéité. Dissimuler le produit d'étanchéité à l'intérieur de la fenêtre, sauf aux endroits où l'Architecte permet de le laisser apparent.

3.3 INSTALLATION DES CADRES

.1 Installer les cadres d'aplomb, d'équerre et de niveau, à la hauteur appropriée.

.2 Fixer les éléments d'ancrage et de raccordement aux éléments contigus de la charpente.

.3 Maintenir les cadres à l'aide d'entretoises pendant les travaux de mise en place. Installer temporairement des entretoises en bois disposées horizontalement aux tiers de l'ouverture, pour maintenir uniforme la largeur du cadre. Lorsque la largeur de l'ouverture est supérieure à 12 mm, supporter le centre de la traverse haute par un élément vertical. Enlever les entretoises et supports une fois les cadres complètement installés.

.4 Prévoir les jeux nécessaires à la flexion pour éviter que les charges exercées par la charpente soient transmises aux cadres.

3.4 RETOUCHES

.1 Retoucher à l'aide d'un apprêt le revêtement endommagé durant l'installation.

FIN DE SECTION

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTÉE DES TRAVAUX

.1 L'Entrepreneur verra à la fourniture et à l'installation de la quincaillerie architecturale de finition nécessaire à l'exécution de tous les travaux décrits dans le devis. Les articles seront tels qu'indiqués à la liste incluse dans la présente section incluant toutes pièces nécessaires pour respecter les normes et les usages décrits.

.2 Fournir les accessoires, sans exception (vis, écrous, tampons etc.) propres à chaque article et indispensables pour une pose impeccable et un fonctionnement irréprochable.

1.2 TRAVAUX CONNEXES

.1 Section 01355 : Gestion et élimination des déchets.

L'entrepreneur ainsi que tous ses sous-traitants doivent prendre connaissance de la section 01355 ''Gestion et élimination des déchets''. Chaque sous-traitant est responsable de la gestion et de l'élimination de ses déchets. Les sous-traitants qui ne respectent pas les conditions établies à la section 01355 devront assumer les frais de nettoyage et décontamination des conteneurs.

1.3 NORMES DE RÉFÉRENCE

.1 La position normalisée des pièces de quincaillerie doit satisfaire aux exigences du Canadian Metric Guide for Steel Doors and Frames (Modular Construction) préparé par la Canadian Steel Door and Frame Manufacturers' Association.

.2 La quincaillerie doit être conforme aux normes ANSI/BHMA.

1.4 EXIGENCES DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

.1 Utiliser des pièces de quincaillerie homologuées et étiquettées par les ULC dans le cas des portes ayant des degrés de résistance au feu à respecter.

1.5 ÉCHANTILLONS

.1 Conformément aux prescriptions formulées à la section 01001 Exigences générales, soumettre des échantillons de chaque genre de pièce de quincaillerie utilisé.

.2 Poser sur chaque échantillon une étiquette indiquant le paragraphe approprié du devis, le numéro et la marque de commerce, le fini et le numéro de lot des pièces de quincaillerie.

1.6 LISTE DE LA QUINCAILLERIE

.1 Fournir en dessins d'atelier une liste complète de la quincaillerie à fournir et installer. Indiquer les pièces de quincaillerie soumises à l'approbation, y compris la marque, le modèle, le matériau, la fonction et le fini, de même que tout autre renseignement pertinent.

1.7 FICHE D'ENTRETIEN

.1 Fournir la fiche d'entretien, la liste des pièces et les instructions du fabricant pour chaque genre de ferme-portes, serrures, arrêts de porte et accessoires pour sortie de secours et les joindre au manuel d'entretien mentionné à la section 01001 – Exigences générales.

1.8 LIVRAISON ET ENTREPOSAGE

.1 Entreposer les pièces de quincaillerie de finition dans un local fermé à clé, propre et sec.

.2 Emballer chaque pièce de quincaillerie, y compris les attaches, séparément ou par groupe de pièces semblables, et étiqueter chaque emballage selon la nature et l'emplacement de la pièce.

1.9 MATERIEL D'ENTRETIEN

.1 Fournir deux (2) jeux de clés anglaises dans le cas des ferme-portes, serrures et des accessoires pour sortie de secours.

1.10 SYSTEME DE CLEFS

0.1 Fournir 3 copies de clef maîtresse, 3 copies de clef par serrure. L'entrepreneur se coordonnera avec les responsables de l'OMHL pour les détails relatifs aux clefs maitresses.

.2 Toutes les clefs seront marquées aux numéros des barillets.

1.11 GARANTIE

.1 Fournir une garantie de 2 ans contre tout défaut de matériaux et de main-d'oeuvre suivant la date d'achèvement substantiel des travaux.

2 PRODUITS

2.2 EXIGENCES

.1 Sauf dans les cas particuliers prescrits dans le bordereau de quincaillerie, l'ensemble des pièces de quincaillerie requises pour les présents travaux seront de type commercial et de qualité robuste. Pour le fini se référer à la liste.

.2 Soumettre une liste des pièces de quincaillerie conformément aux prescriptions du tableau de quincaillerie et au bordereau de quincaillerie article 5.0. Les listes des pièces de quincaillerie devront inclure pour fin de coordination à l'installation les descriptions numériques et écrites de chacun des items, le tout tel que spécifié dans le présent document.

.3 Le bordereau de quincaillerie est fourni à titre de guide pour établir le type, la fonction, la qualité et la pesanteur minimale des articles requis, mais ne doit pas être interprété comme étant une liste de quantité. L'entrepreneur doit donc vérifier la liste des plans et doit fournir tout article additionnel de quincaillerie qui n'est pas dans cette liste, mais tout de même requis pour compléter les travaux d'installation des portes.

.4 Fabriquer les pièces de quincaillerie conformément à la norme ANSI en vigueur.

.5 En l'absence d'une norme ANSI, la pièce de quincaillerie doit pouvoir remplir sa fonction et être d'usage reconnu.

.6 Schémas électriques : soumettre pour approbation les schémas électriques définitifs. Ceux-ci devront être compatibles avec les systèmes de sécurité et d'alarme incendie.

.7 Soumettes pour approbations les diagrammes des raccordements électriques prescrits au présent document.

.8 Tous les produits ont été spécifiés afin de rencontrer les besoins spécifiques du propriétaire. Aucune demande d'acceptation de produit équivalent ne sera acceptée.

2.3 PIÈCES DE FIXATION

.1 Fournir les vis, boulons, tampons expansibles et autres dispositifs de fixation nécessaires à assujettissements satisfaisant et au bon fonctionnement des pièces de quincaillerie.

.2 Les pièces de fixation apparentes doivent être assorties au fini des pièces de quincaillerie.

.3 Utiliser des pièces de fixation faites d'un matériel compatible avec celui qu'elles traversent.

2.4 PROTECTION CONTRE LE VANDALISME

.1 Même s'ils ne sont pas spécifiquement décrites dans la présente section ou indiqués au bordereau de quincaillerie, fournir les pièces de protection comme les protèges pênes, les charnières avec fiches non-amovibles, etc., pour toutes les portes extérieures.

2.5 CLEFS

.1 Coordonner avec l'OMHL, tous les chemins de clefs de façon à rencontrer les besoins spécifiques.
.2 Fournir en triple les clefs de chacune des serrures faisant partie du présent contrat.
.3 Estampiller les numéros de code sur les clefs et les barillets.
.4 Fournir la charte des codifications des clefs qui sera remise au propriétaire pour les besoins ultérieurs.

3 EXÉCUTION

3.1 INSTRUCTIONS DE POSE:

.1 Fournir les instructions complètes et les gabarits de pose indispensables aux fabricants de portes et de cadres métalliques pour leur permettre de préparer leurs produits pour recevoir les pièces de quincaillerie prévues.
.2 Chaque pièce de quincaillerie doit être accompagnée des instructions de pose du fabricant.
.3 Poser les pièces de quincaillerie aux positions normalisées conformes aux exigences de l'Association des Manufacturiers Canadiens de cadres et portes en acier.
.4 L'installation sera faite par des installateurs ayant œuvrés avec ce type de quincaillerie. Elle comprend l'ajustement et la vérification d'opération des différents éléments lors de l'installation et avant l'acceptation des travaux.
.5 Installer la quincaillerie d'aplomb, avec les vis et boulons fournis par le manufacturier et suivant les instructions. Les pièces seront encastrées d'affleurement avec les faces des portes. Ajuster les pièces mobiles pour que les portes fonctionnent en souplesse.

3.2 RESPONSABILITÉ

.1 La quincaillerie de finition sera convenablement adaptée à l'usage spécifié et elle conviendra à l'endroit désigné. Advenant le cas ou toute quincaillerie telle qu'indiquée, spécifiée ou demandée ne rencontre pas les exigences projetées ou exigées, une modification pourra convenir ou s'adapter à l'endroit désigné. Le fournisseur de la quincaillerie cherchera promptement la correction ou la modification nécessaire amplement à l'avance afin d'éviter un délai dans la fabrication et la livraison de la quincaillerie.
.2 Au cours de la construction, il fera les vérifications nécessaires pour s'assurer que la quincaillerie de finition qu'il fournit soit convenablement posée et il en informera l'entrepreneur.

LISTE DE QUINCAILLERIE

GROUPE: 01

NOTE: Installer le sabot du ferme-porte sur le coupe-froid de sorte à ce qu'il soit continu à la tête.
NOTE: Coordonner le cléage avec le système de clé existant.
NOTE: Vérifier la composition (profondeur) du seuil à bris thermique sur place.

QTÉ	DESCRIPTION	NO. PRODUIT	FINI	MFR
3	CHARNIÈRE(S)	5BB1 4.5 X 4 FNA	630	IVE
1	SERRURE DÉPÔT	ND80PD RHO X CLÉAGE	626	SCH
1	PROTÈGE PÊNE	LG13	630	IVE
1	FERME-PORTE SURFACE	1461 SHCUSH	689	LCN
1	PLAQUE À PIEDS	8400 10" X B4E X LARG. REQ.	630	IVE
3	LONG. COUPE-FROIDS	17V X 1/TÊTE & 2/JAMB	628	UNI
1	BALAIS DE PORTE	2100 X LARG. REQ.	628	UNI
1	SEUIL BRIS THERMIQUE	AB"X" X ABBT X AB"X" X LARG. REQ.	627	UNI

GROUPE: 02

NOTE: Installer le sabot du ferme-porte sur le coupe-froid de sorte à ce qu'il soit continu à la tête.
NOTE: Coordonner le cléage avec le système de clé existant.
NOTE: Vérifier la composition (profondeur) du seuil à bris thermique sur place.

QTÉ	DESCRIPTION	NO. PRODUIT	FINI	MFR
3	CHARNIÈRE(S)	5BB1HW 4.5 X 4 FNA	630	IVE
1	VERROU ANTI-PANIQUE	98-NL X LARG. REQ.	626	VON
1	CYLINDRE À TIGE	20-021 X CLÉAGE	626	SCH
1	FERME-PORTE SURFACE	4040XP SCUSH	689	LCN
1	PLAQUE À PIEDS	8400 10" X B4E X LARG. REQ.	630	IVE
3	LONG. COUPE-FROIDS	17V X 1/TÊTE & 2/JAMB	628	UNI
1	BALAIS DE PORTE	2100 X LARG. REQ.	628	UNI
1	SEUIL BRIS THERMIQUE	AB"X" X ABBT X AB"X" X LARG. REQ.	627	UNI

FIN DE SECTION

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTEE DES TRAVAUX

.1 L'Entrepreneur fournira les matériaux, l'outillage, l'équipement et la main-d'oeuvre nécessaires pour la fabrication, la livraison et l'installation du système de mur rideau indiqués aux plans et tels que spécifiés dans cette section et au bordereau des portes et cadres, incluant de façon non limitative:

- .1 Le système de mur rideaux en aluminium tel qu'indiqué aux dessins.
- .2 La quincaillerie et tous les accessoires requis pour ces installations pour une exécution complète des travaux y compris les garnitures de périmètre, des accessoires, des cales et ancrages, et de l'étanchéité au périmètre du cadrage du mur rideau.

1.2 TRAVAUX CONNEXES

.1 01001 Exigences générales

.2 01330 Documents et échantillons à soumettre

.3 01355 Gestion et élimination des déchets

L'entrepreneur ainsi que tous ses sous-traitants doivent prendre connaissance de la section 01355 ''Gestion et élimination des déchets''. Chaque sous-traitant est responsable de la gestion et de l'élimination de ses déchets. Les sous-traitants qui ne respectent pas les conditions établies à la section 01355 devront assumer les frais de nettoyage et décontamination des conteneurs.

.4 07620 Solin et accessoires

.5 07900 Produits d'étanchéité

1.3 DESSINS D'ATELIER

.1 Soumettre les dessins d'atelier conformément aux prescriptions de la section 01001 - Exigences générales.

.2 Les dessins d'atelier doivent indiquer chaque type de porte, le matériau utilisé, l'épaisseur de l'âme, les assemblages à mortaise, les pièces de renfort, l'endroit des fixations apparentes, des ouvertures, du vitrage, des louvres, la disposition des articles de quincaillerie et la cote de résistance au feu.

.3 Les dessins d'atelier doivent indiquer chaque type de cadre, le matériau utilisé, l'épaisseur de l'âme, les pièces de renfort, les parcloses, l'endroit des ancrages et des fixations apparentes et les types de revêtements de finition.

.4 Fournir des échantillons de 150mm de chacune des composantes des différents murs-rideaux.

1.4 GARANTIE

.1 Fournir une garantie de 1 ans contre tout défaut de matériaux et de main-d'oeuvre suivant la date d'achèvement substantiel des travaux

1.5 COMPÉTENCE

.1 Qualification :
- .1 Qualifications de l'installateur : Entreprise spécialisée dans l'exécution des travaux faisant l'objet de la présente section et possédant cinq (5) années d'expérience, référence à l'appui, et approuvée par le fabricant.
- .2 Qualification du manufacturier : Entreprise possédant au moins dix (10) ans d'expérience, références à l'appui, dans la fabrication des produits visés par la présente section.

1.6 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

.1 Qualités de la source : Fournir les fenêtres en aluminium, provenant du même manufacturier, spécifié dans le document présent.
- .1 Construction du système d'enveloppe : lorsque les fenêtres en aluminium font partie d'un système d'enveloppe du bâtiment, les entrées en aluminium, la quincaillerie des entrées en aluminium, les murs rideaux, les encadrements et produits connexes doivent provenir du même manufacturier.

.2 Coordonner les travaux décrits dans la présente section avec l'installation des éléments connexes des autres sections.

1.7 TRANSPORT, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

.1 Commande : Respecter les instructions de commande du manufacturier et les délais requis pour éviter les retards de construction.

.2 Emballage, expédition et manutention : Livrer les matériaux du manufacturier dans l'emballage d'origine, non ouvert et avec les étiquettes d'identification intactes.

.3 Entreposage et protection : Entreposer les matériaux pour les protéger de l'exposition aux conditions météorologique néfastes. Manipuler les matériaux et les composante avec attention afin d'éviter tout dommage.

2. PRODUITS

2.1 MUR RIDEAU

.1 SYSTÈME – GÉNÉRALITÉS

.1 S

.2 Système de murs rideaux verticaux, à pression équilibrée, étanche à l'air et à la vapeur d'eau.

.1 Murs rideaux à ossature d'aluminium, constitués de tubulaire en aluminium à rupture de pont thermique avec cadres autoporteurs.

.2 Les assemblages énumérés dans la présente section sont des assemblages de murs rideaux préassemblé en usine et installés en sections au chantier ou des assemblages montés à pied d'œuvres , suivant les indications aux documents d'architecture ou au choix du manufacturier, mais avec l'approbation écrite de l'Architecte et dans la mesures où ces assemblages respectent tous les paramètres de conception et exigences de performances prescrits à la présente section.

.3 Accommoder tous les travaux adjacents et renforcer de façon dissimulée pour supporter les charges imposées par les cadres, portes, et leur quincaillerie.

.2 ÉXIGENCES DE PERFORMANCE

.1 Concevoir les murs rideaux en suivant le principe de l'écran pluie. La définition de l'écran pluie est telle que celle élaboré par le Conseil National de la Recherche du Canada (CNRC).

.2 Performances requises pour le système de mur rideau :

.1 Surcharge dues au vent : L'échantillon du test sera testé selon CAN/CSA A440 et l'ASTM E 330. Fournir un système de mur rideau; incluant les ancrages, capable de résister à une charge de vent de 104.4 lb. /sq. pi. ou de 5000 Pa.

.2 Infiltration d'air : L'échantillon du test sera testé selon CAN/CSA A440-00 et l'ASTM E283. Le taux d'infiltration d'air ne surpassera pas 0.25 (m3/h) m-1 à une pression d'air statique différentiel de 75Pa.

.3 Étanchéité à l'eau, (statique) : L'échantillon du test sera testé selon CAN/CSA-A440 et l'ASTM E 547. Il n'y aura pas de fuite à une pression statique différentielle de 700Pa.

.4 Résistance à la condensation: Quand testé au CSA-A440-00, la résistance à la condensation ne doit pas être moins que 57.8_{cadre}.

.3 MATÉRIAUX / MATÉRIELS

.1 Aluminium (Murs rideaux et composantes) :

.1 Aluminium extrudé : alliage AA 6063, trempe T5.

.2 Épaisseur des parois : Chacune des composantes des murs rideaux auront une épaisseur suffisante pour rencontrer les spécifications structurales.

.2 Accessoires :

.1 Vis d'assemblages : vis en zinc dissimulé

.2 Attache d'assemblages : profilé aluminium extrudé

.3 Bris thermique : profilé extrudé fait de TECNOPRO-CMP.

.4 Garniture de vitrage flexible fait en EPDM.

.4 COMPOSANTS

.1 Meneaux: éléments horizontaux et verticaux à rupture de pont thermique.

.1 Éléments horizontaux : 6183 – 44.5mm x 80.95mm

.2 Élément verticaux : 6183 – 44.5mm x 80.95mm

.3 Prévoir toute les pièces de renfort, tel que les profilés à l'intérieur des meneaux afin de respecter les critères de charges latérales de vents conformément à la situation géographique.

.4 Prévoir tous les accessoires et vinyles permettant de recevoir une unité scellé d'une épaisseur de 25.4mm.

.2 Capuchons : élément horizontaux et verticaux, autre que les joint de scellant structuraux en aluminium :

.1 Éléments horizontaux : 6132 – 44.5mm x 15.9mm.

.2 Éléments verticaux : 6132 – 44.5mm x 15.9mm.

.3 Portes : Des profilés d'adaptateur de porte et profilés d'arrêt de porte seront utilisés pour permettre l'installation des portes.

.1 Portes d'entrée série 2020, jambage de 50.8mm (2''), base de 88.9mm (3-1/2'', tête de 88.9mm (3-1/2'') voir plans.

.2 Quincaillerie :

.1 Toutes les portes doivent provenir du même fabricant.

.2 Portes d'Alumico ou équivalent approuvé par l'architecte.

.3 Toutes les surfaces d'aluminium exposées devront être traitées avec un fini peinture en poudre, un prétraitement en sept étapes et être recouvert d'un polyester T.G.I.C., rencontrant les normes suivantes : Alumicolor 500 d'Alumico Architectural Inc, couleur au choix de l'architecte, AAMA-2604.2

.5 Type : Porte extérieure isolée à battant : de la série 2020, d'épaisseur de 50,8mm, composée d'extrusions tubulaires de 50,8mm pour les montants latéraux, 88,9mm pour la traverse du haut et pour la traverse du bas.

.6 Moulures à vitrage : de type à enclenchement pour verre simple ou double, qui ne pourront être enlevées de l'extérieur. Une extrusion de néoprène sera insérée dans la moulure à vitrage pour permettre un vitrage à sec.

.7 Quincaillerie :

(1) Charnière à mortaise continue en aluminium extrudé, modèle H81.
(1) Poigné en aluminium extrudé, fini tel que la porte, modèle AR2000
(1) Barre panique isolée, fini anodisé clair, avec gâche standard H19B et serrure à verrou H19
(1) Ferme porte robuste en surface LCN4040, fini gris.
(1) Seuil en aluminium avec bris thermique, modèle S11.
(1) Coupe-froid de bas de porte : en aluminium fini tel que la porte, avec coupe-froid en fibre de polyéthylène, modèle H41

.8 Fabrication :

1. Laisser les jeux nécessaires pour que les charges dues à la flexion de la charpente ne soient pas transmises aux ouvrages en aluminium..
2. Les éléments seront assemblés au moyen de pièces de raccordement (joints mécaniques).
3. Les pièces de fixation doivent être dissimulées.
4. Pour pouvoir recevoir les pièces de quincaillerie, les portes, les cadres et les pièces de renfort doivent être mortaisés, renforcés, percés et taraudés aux endroits requis.
5. Les surfaces en aluminium qui sont en contact direct avec d'autres métaux, du béton ou de la maçonnerie doivent être recouvertes d'un enduit d'isolement.
6. Installer toutes les gâches à une hauteur telle que prescrite par les recommandations du manufacturier sur toutes les portes.
7. Prévoir une cale en aluminium, d'une seule pièce, pour l'installation des gâches et/ou gâches électriques de façon à ce que le coupe-froid ne soit pas interrompu.
8. Les joints seront assemblés avec précision. Les coupes seront droites et exemptes de bavures.

.5 AUTRES MATÉRIAUX

.1 Scellant : Se référer à la section 07900 – Produits d'étanchéité.
.2 Solins : En aluminium extrudé, s'harmonisant aux matériaux constituant les meneaux du mur rideaux lorsqu'ils sont apparent, et assujettis au moyen de dispositifs de fixation dissimulés.

.6 FINITION DES SURFACES

.1 Finis peinture en poudre : l'aluminium devra subir un prétraitement en sept étape et être recouvert d'un polyester T.G.I.C., rencontrant les normes suivantes :

.1 Alumicolor 500, d'Alumico Architectural Inc., AAMA-2604. Couleur tel que le mur rideau actuel, à coordonner au chantier.

.7 PRODUITS DE RÉFÉRENCE :

- Système de mur-rideau de la série 6175HP d'Alumico ou équivalent approuvé en période de soumission.

2.2 VOLETS OUVRANT POUR MUR RIDEAU

.1 SYSTÈME – GÉNÉRALITÉS

.1 Système de fenêtre en aluminium à pression équilibrée, étanche à l'air et à la vapeur d'eau.

.1 Fenêtre en aluminium, constitués d'extrusion en aluminium à rupture de pont thermique.

.2 Les assemblages énumérés dans la présente section sont des assemblages de fenêtre en aluminium assemblées en usine et installés en section au chantier, suivant les indications aux documents d'architecture ou au choix du manufacturier, mais avec l'approbation écrite de l'Architecte et dans la mesures où ces assemblages respectent tous les paramètres de conception et exigences de performances prescrits à la présente section.

.3 Accommoder tous les travaux adjacents et renforcer de façon dissimulée pour supporter les charges imposées par les cadres, portes, et leur quincaillerie.

.2 ÉXIGENCES DE PERFORMANCE

.1 Concevoir les fenêtres en aluminium en suivant le principe de l'écran pluvial. La définition de l'écran pluie est telle que celle élaboré par le Conseil National de la Recherche du Canada (CNRC). Performances requises pour les fenêtres en aluminium:

.1 Surcharge dues au vent : L'échantillon du test sera testé selon CAN/CSA A440 et l'ASTM E 330. Fournir une fenêtre en aluminium, capable de résister à une charge de vent de 41.7 lb. /sq. pi. ou de 2000 Pa., intérieur et 104.4 lb. /pi2. ou 5000 Pa, extérieur.

.2 Infiltration d'air : L'échantillon du test sera testé selon CAN/CSA A440-00 et l'ASTM E283. Le taux d'infiltration et d'exfiltration d'air ne surpassera pas 0.25 (m3/h) m-1 à une pression d'air statique différentiel de 75Pa.

.3 Étanchéité à l'eau, (statique) : L'échantillon du test sera testé selon CAN/CSA A440 et l'ASTM E 547. Il n'y aura pas de fuite à une pression statique différentielle de 700Pa.

.4 Résistance à la condensation: Quand testé au CSA-A440-00, la résistance à la condensation ne doit pas être moins que 65_{cadre}.

.3 MATÉRIAUX / MATÉRIELS

.1 Aluminium :

.1 Aluminium extrudé : alliage AA 6063, trempe T5.

.2 Épaisseur des parois : Chacune des composantes des fenêtres en aluminium auront une épaisseur suffisante pour rencontrer les spécifications structurales.

.2 Accessoires :

.1 Vis d'assemblages : vis en zinc dissimulé

.2 Bris thermique : barrettes de polyamide de nylon renforcé 6/6 extrudé mécaniquement avec deux cordons de colle.

.3 Garniture de vitrage flexible fait en EPDM.

.4 COMPOSANTS

.1 Cadre régulier : Fenêtre en aluminium fixes respectant les indications suivantes et aux dessins :

.1 Cadre fixe :

.1 NC5170MR – pour insertion dans mur rideau 60.0mm (2-3/8'')

.2 Moulure : Permettant de recevoir une unité sceller d'une épaisseur de 25.4mm, moulures carrée avec système EUROLOCK PLUS

.2 Volets :

.1 Ouvrant intérieur : NC5005 – régulier 68.0mm (2-11/16'')

.2 Quincailleries : groupe de quincaillerie pour les volets ouvrants, référés aux bordereaux des fenêtres sur les plans;

.1 Bascule intérieur :

i. Poignée Crémone Prima à perche G01024P

ii. Bras de friction

iii. Limiteur d'ouverture à 45 degrés

iv. Ensemble de fermeture multipoint G4030 installer sur barres de connections NC1459.

v. Gâches pour fermeture multipoint G1350.

vi. (1)Perche en aluminium de 1.8m de longueur

.3 Moulure des volets : Permettant de recevoir une unité scellée d'une épaisseur de 25.4mm], moulures carrée avec système EUROLOCK PLUS.

.4 Moustiquaires :

.1 Moustiquaire amovible : conforme à la norme S2

i. Cadre en extrusion d'aluminium de la même couleur que le cadre [intérieur] [extérieur] de la fenêtre.

ii. Cadre de moustiquaire conçu pour montage par [l'intérieur] [l'extérieur].

iii. Grillage 16 x 16 mailles au pouce carré, épaisseur 0.009'' en aluminium noir.

iv. Fixation avec attaches amovibles.

.2 AUTRES MATÉRIAUX

.1 Scellant : Se référer à la section 07900 – Produits d'étanchéité.

.2 Solins : En aluminium extrudé, s'harmonisant aux matériaux constituant les meneaux du mur rideaux lorsqu'ils sont apparent, et assujettis au moyen de dispositifs de fixation dissimulés.

.3 FINITION DES SURFACES

.1 Finis peinture en poudre : l'aluminium devra subir un prétraitement en sept étape et être recouvert d'un polyester T.G.I.C., rencontrant les normes suivantes :

.1 Alumicolor 500, d'Alumico Architectural Inc., AAMA-2604. Couleur tel que le mur rideau actuel, à coordonner au chantier.

.4 PRODUITS DE RÉFÉRENCE :

.1 Système de fenêtre d'aluminium 68STH d'Alumico ou équivalent approuvé en période de soumission.

1.2 VITRAGE :

.1 Unités de verre thermos scellés avec gaz argon:

.1 Unité double
- Épaisseur totale de l'unité = 1 pouce.
- Verre extérieur: Verre clair ¼'' trempé
- Verre intérieur: Verre clair ¼'' trempé
- Low-e en face 2 (TIAC 40) de type pyrolitique (tips)
- intercallaire thermaledge de "Airmax" couleur telle que cadre.

-Tous les accessoires, bris thermiques, vis, calfeutrages, etc. pour une installation complète. Tous les matériaux doivent provenir de la même compagnie et être compatibles.

- L'entrepreneur devra suivre à la lettre et en détails toutes les instructions de la compagnie dans son manuel d'installation des murs-rideaux.

1.3 ENDUIT DE PROTECTION

.1 Isoler les éléments en aluminium des éléments suivants au moyen d'un enduit de protection.

.1 Éléments en métaux différents, sauf les éléments de petites dimensions en acier inoxydable, zinc ou bronze à l'étain

.2 Éléments en béton, mortier et maçonnerie

.3 Éléments en bois.

2. EXÉCUTION

2.1 EXAMEN

.1 Vérification des conditions : avant de procéder à l'installation des fenêtres en aluminium, s'assurer que l'état des surfaces / supports préalablement mis en œuvre aux termes d'autres section ou contrats est acceptable et permet de réaliser les travaux conformément aux instructions écrites du manufacturier.

- .1 Faire une inspection visuelle des surfaces / supports.
- .2 Vérifier les dimensions, les tolérances et le mode de fixations des éléments aux autres ouvrages.
- .3 Vérifier que les ouvertures ménagées dans les murs ainsi que les pare-air et les pare-vapeur adjacent sont prêts à recevoir les éléments faisant l'objet de la présente section.
- .4 Informer immédiatement l'Architecte de toute condition inacceptable décelée.
- .5 Commencer les travaux d'installation seulement après avoir corrigé les conditions inacceptables.

2.2 MISE EN PLACE

.1 Effectuer la mise en place des murs rideaux conformément aux instructions des fabricants.

.2 Assujettir les murs rideaux à la charpente de manière à permettre les ajustements nécessaire pour tenir compte des tolérances de construction et des autres écarts relevés. Fournir et installer les ancrages, les accessoires d'alignement et les cales qui serviront à fixer les systèmes de façon permanente à la charpente du bâtiment.

.3 Utiliser des accessoires d'alignement et des cales qui serviront à fixer les systèmes de façons permanente à la charpente du bâtiment. Nettoyer les surfaces où des travaux de soudages ont été effectués, et appliquer une peinture primaire sur les soudures exécutées sur place et les surfaces qui les entourent.

.4 Ériger les assemblages d'aplomb et de niveau, de manière qu'ils soient exempts de torsion et de gauchissement. Préserver les tolérances dimensionnelles des assemblages.

.5 Permettre la dilatation et la contraction entre les éléments et les constructions adjacentes.

.6 Fournir et installer des isolants thermiques aux endroits où les composantes traversent l'isolation du bâtiment ou en rompent la continuité.

.7 Poser des solins aux endroits tel que requis.

.8 Coordonner la mise en place des isolants coupe-feu, prescrit à la section 07840 – Compartimentage , aux extrémités de chaque dalle de plancher et à leur intersection avec des éléments verticaux, le cas échéant.

.9 Effectuer la mise en place des pièces accessoires et des garnitures d'étanchéité des pare-air et des pare-vapeur périphérique. Installer des pare –air / vapeur composés d'une membrane autocollante laminé sur une tôle d'acier galvaniser sur tout le périmètre entre les composantes

des murs rideaux et les ouvrages adjacent, à moins d'une méthode équivalente acceptée par l'architecte.

.10 Remplir de matériaux isolant les vides où sont disposées des cales, sur le pourtour des assemblages, afin d'assurer la continuité de la barrière thermique.

.11 Mettre les vitrages en place conformément à la section 08800 – Miroitrie et vitrage selon le mode de pose des vitrages qui permettra de satisfaire aux critères de performances spécifiés.

.12 Disposer le produit d'étanchéité du côté supérieur de la pente des habillages des plaques de fermeture et donner aux surfaces une pente favorisant l'écoulement de l'eau sur les habillages. Les habillages doivent dissimuler les vis et ils doivent présenter un profil continu.

.13 Mastic d'étanchéité : sceller les rencontres entre les différents composants, et les joints entre les éléments des cadrages, seuils, allèges et construction adjacentes. Les matériaux supports et les paramètres régissant leur mise en place doivent être conforme à la section 07900 – Produits d'étanchéité.

.14 Vibration : assujettir les éléments de murs rideaux et de fenêtres en intercalant les cales nécessaires pour éviter toute vibration. Remplir les manchons au moyen d'isolant en matelas.

2.3 CONTRÔLE QUALITÉ SUR LE CHANTIER

.1 Test In-Situ : les tests seront faits en suivant la norme AAMA 503 par une compagnie indépendante.

- .1 Test d'infiltration d'air : Conduite avec le test conforme à la norme ASTM E783. L'infiltration d'air admissible n'excédera pas la valeur plus supérieure entre 1.5 fois le résultat indiqué dans le test de performances ou de 0.09 lb/pi2.
- .2 Test d'infiltration d'eau : Conduire avec le test conforme à la norme ASTM E 1105. Aucune fuite incontrôlée d'eau n'est autorisée lorsqu'il est testé à une pression d'essai statique de deux tiers de la pression de l'infiltration d'eau spécifié, mais pas moins que 10 lb/pi2.

.2 Service sur le chantier du manufacturier : à la demande écrite de l'architecte, fournir des visites de chantier de façon périodique par un représentant du manufacturier.

2.4 NETTOYAGE

.1 Nettoyage en cours des travaux : effectuer les travaux de nettoyage conformément aux conditions générales et aux prescriptions suivantes

- .1 Laisser les lieux propres à la fin de chaque journée de travail.
- .2 Enlever les revêtements protecteurs posés sur les surfaces d'aluminium préfinies.
- .3 Laver les surfaces avec une solution composée de détergent doux et d'eau tiède, en utilisant des chiffons propres et non rugueux. Prendre soin d'enlever la saleté accumulée dans les angles puis bien essuyer les surfaces.

.4 Enlever le surplus de produits d'étanchéité avec un peu d'essence minérale ou d'autre solvant acceptable par le fabriquant des produit d'étanchéité.

.2 Nettoyage final : évacuer du chantier les matériaux / matériels en surplus, les déchets, les outils et l'équipement.

2.5 PROTECTION

.1 Protéger les matériaux et les éléments installés contre tout dommage pendant les travaux de construction

.2 Réparer ou remplacée les matériaux endommagé et les matériaux adjacents endommagé par l'installation des fenêtres en aluminium.

FIN DE SECTION

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTÉE DES TRAVAUX

.1 L'Entrepreneur fournira les matériaux, les échafaudages, l'outillage, l'équipement et la main-d'oeuvre nécessaires pour compléter les travaux de gypse, tels qu'indiqués aux plans et décrits dans la présente section, incluant de façon non limitative:

-Les cloisons en colombages de métal et gypse et tous les ragréages indiqués aux détails incluant les fourrures, renforts d'angle, garnitures, etc.
-Les murs extérieurs en colombages de bois,gypse et laine minérale.
-Les plafonds en gypse et les ragréages de gypse aux plafonds existants.
-La pose des trappes d'accès dans les cloisons.
-La finition des joints.
-Les découpages, percements nécessaires pour l'exécution des autres travaux.
-Le scellement acoustique au périmètre des cloisons.
-Les descentes de plafond, les encastrements de conduits, tuyaux, structures et autres choses à cacher.
-La pose de toutes les composantes (colombages,fourrures, garnitures, sablières, renfort, contreventement) des diverses cloisons métalliques indiquées aux dessins.
-La pose de la laine acoustique et thermique des cloisons identifiées à cet effet.
-Les bâtis de colombages (cloisons et plafonds) tels qu'indiquées aux dessins.

1.2 TRAVAUX CONNEXES

.1 Section 01355 : Gestion et élimination des déchets.

L'entrepreneur ainsi que tous ses sous-traitants doivent prendre connaissance de la section 01355 ''Gestion et élimination des déchets''. Chaque sous-traitant est responsable de la gestion et de l'élimination de ses déchets. Les sous-traitants qui ne respectent pas les conditions établies à la section 01355 devront assumer les frais de nettoyage et décontamination des conteneurs.

1.3 NORMES DE RÉFÉRENCE

.1 Sauf indications contraires, exécuter les travaux conformément à la norme ACNOR A82.31-M1980.

1.4 ÉCHANTILLONS

.1 Soumettre les échantillons conformément aux prescriptions de la section 01001 – Exigences générales.

.2 Soumettre un échantillon mesurant 300 x 300 mm (12" x 12") des différents panneaux de gypse et des échantillons de renforts d'angles et de moulures d'affleurement de 300 mm (12") de longueur.

2 PRODUITS

2.1 COLOMBAGES D'ACIER

.1 Ossature non porteuse composée de colombages profilés en U : conforme à la norme ASTM C645-83, poteaux de dimensions indiquées aux dessins, en tôle d'acier laminée et galvanisée par immersion à chaud; les poteaux doivent être conçus de façon qu'on puisse y visser les panneaux de gypse, et comporter des ouvertures pour canalisations, mi-perforées et disposées à 460 mm (18") d'entraxe.

.2 Cloisonnements intérieurs: cal. 25
Murs extérieurs: calibre 20.
Si la hauteur de la cloison dépasse les limites recommandées par le manufacturier, utiliser le calibre plus fort approprié.

.3 Sablières supérieure et inférieure: conformes à la norme ASTM C645-83, de largeur appropriée à la dimension des poteaux, dotées de semelles de 32 mm (1 1/4") ou 65 mm (2 1/2") de hauteur, selon les détails.

2.2 PANNEAUX DE GYPSE

.1 Panneaux standard: conformes à la norme ACNOR A82.27-M1977, de 5/8" d'épaisseur type X (FIRE CODE), ou ½" d'épaisseur, 1200 mm (48") de largeur et de la longueur utile maximale, avec rives équarries aux extrémités et rives amincies sur les côtés.

.2 Panneaux de gypse imperméables: conformes à la norme ACNOR A82.27-M1977, de type ordinaire, 16 mm (5/8") d'épaisseur, à revêtement de papier hydrofuge (vert) 1200 mm (48") de largeur et de la longueur utile maximale. **À installer partout (murs et plafonds en gypse) dans les salles de bains.**

2.3 FOURRURES MÉTALLIQUES ET SUSPENSIONS

.1 Fourrures métalliques profilés en U, tiges de suspension, fils de fixation, pièces rapportées et ancrages: conformes à la norme ACNOR A82-30-M1980, galvanisées.

.2 Profilés de fourrure pour cloisons sèches: en acier galvanisé, à âme de 0.5 mm (1/50") permettant la fixation par vis des panneaux de gypse, 22 mm (7/8") d'épaisseur.

2.4 ATTACHES ET ADHÉSIFS

.1 Clous, vis et agrafes: conformes à la norme ACNOR A82.31-M1980.

2.5 ACCESSOIRES

.1 Renforts d'angles: en tôle d'acier de qualité commerciale, de 0.5 mm (1/50") d'épaisseur à nu, à zingage Z275 conforme à la norme ASTM A525-M-86, ailes perforées, d'une seule pièce, de type "Dur-a Bead".

.2 Garnitures pour planches de gypse (indiquées aux dessins):
-En "L" telle que la garniture no D-200 de Bailey
-Moulure de retrait D-300 de Bailey.
La moulure de type "en J" n'est pas acceptée partout aux endroits visibles.

.3 Mastic d'étanchéité acoustique: conforme à la norme CAN/CGSB-19.21-M87.

.4 Moulure à dilatation: moulure en tôle de zinc de 2.4 mm d'épaisseur, résistant à la corrosion, avec repli de 6 mm d'ép. x 11 mm de profondeur.

.5 Produit pour joints: conforme à la norme ACNOR A82-31-M1980, sans amiante.

2.6 ISOLANTS

Voir les sections 07210, 07212 et 07216.

2.7 PARE-VAPEUR

.1 Pellicule de polyéthylène conforme à la norme CAN-CGSB-51.33, de type 1 ayant 0.006 pouce d'épaisseur.

.2 Ruban de scellement des joints: ruban adhésif, étanche à l'air, à pose par simple pression, du type recommandé par le fabricant du pare-vapeur, de 50 mm de largeur dans le cas des joints à recouvrement et des joints périphériques, et de 25 mm dans le cas d'autres types de joints.

.3 Produits d'étanchéité: conforme aux prescriptions de la section 07900.

.4 Pare-vapeur moulé en forme de boîte; boîte en polyéthylène, moulée en usine, à utiliser dans le cas d'interrupteurs encastrés et de boîtes de sortie.

3 EXÉCUTION

3.1 MONTAGE

.1 Poser les sablières sur le plancher et au plafond en les alignant avec précision et les fixer à 600 mm (24") d'entraxe au maximum.

.2 Poser une membrane hydrofuge **"Ethafoam"** sous les sablières inférieures des cloisons reposant sur des dalles au sol.

.3 Poser les poteaux verticalement à 400 mm (16") d'entraxe et à 50 mm au plus de l'intersection des murs et de chaque côté des ouvertures et des angles. Fixer les poteaux dans les sablières supérieure et inférieure. Contreventer les poteaux de façon à assurer la rigidité de l'ossature, conformément aux instructions du fabricant.

.4 Au montage, l'écart maximal admissible est de 1:1000.

.5 Fixer les poteaux à la sablière inférieure et supérieure à l'aide de vis. Les poteaux ne doivent pas être fixés à la sablière supérieure lorsque la cloison est conçue en prévision d'une certaine flexion.

.6 Coordonner la pose des poteaux avec l'installation des canalisations des divers services. Poser les poteaux de façon que les ouvertures soient bien alignées.

.7 Coordonner la pose des poteaux avec celle des cadres de portes et de fenêtres et autres supports ou dispositifs d'ancrage destinés aux ouvrages prescrits dans d'autres sections.

.8 Jumeler les poteaux sur toute la hauteur de la pièce de chaque côté des ouvertures dont la largeur est supérieure à l'entraxe prescrit pour les poteaux. Assembler les poteaux jumelés tout en laissant un jeu de 50 mm (2"); pour ce faire, utiliser des agrafes ou autres dispositifs de fixation approuvés, placés à côté des pattes d'attache de l'ossature.

.9 Poser les sablières au-dessus des baies des portes et des fenêtres et sous les allèges des fenêtres et des jours latéraux de façon à pouvoir y fixer les poteaux intermédiaires. Assujettir, conformément aux instructions du fabricant. Poser les poteaux situés au-dessus et en dessous des baies en les espaçant de la même façon que les poteaux formant l'ossature murale et en utilisant le même mode de fixation.

.10 Poser des poteaux ou des profilés de fourrure autour des ouvertures du bâtiment et autour du matériel encastré, des armoires et des panneaux d'accès. Prolonger les fourrures dans les jouées. Se renseigner sur les jeux et les dégagements requis auprès des fournisseurs de matériel.

.11 Poser des poteaux ou profilés de fourrure entre les poteaux principaux de façon à permettre la fixation des appareils sanitaires suspendus aux cloisons métalliques, tels les cuvettes de lavabos, les accessoires de salles de bains et autres appareils sanitaires y compris les barres d'appui et les porte-serviettes.

.12 Poser des poteaux ou profilés de fourrure en acier entre les poteaux principaux de façon à permettre la fixation des boîtes de jonction pour les installations électriques ou autres.

.13 Sauf indications contraires dans les dessins, les colombages doivent se poursuivre jusqu'à la dalle de béton du plafond ou jusqu'au pontage d'acier du toit.

.14 Laisser un jeu conformément aux détails aux jonctions des cloisons, sous les poutres et les dalles porteuses de façon que les charges de charpente ne soient pas transmises aux poteaux. Installer des sablières supérieures avec ailes de 65 mm (2 1/2").

.15 Poser des bandes isolantes continues pour isoler les poteaux venant en contact avec des surfaces non isolées.

.16 Poser des bandes isolantes continues en dessous des poteaux et des sablières au pourtour des cloisons insonorisantes.

.17 Poser les nattes d'isolant acoustique dans toutes les cloisons identifiées aux dessins de façon à ce qu'elles soient retenues par friction.

3.2 PLAFONDS SUSPENDUS ET PROFILES DE FOURRURE

.1 Sauf indications contraires, fixer les suspensions et les profilés porteurs, pour plafonds suspendus en panneaux de gypse, conformément à la norme ACNOR A82.31-M1980.

.2 Assujettir les appareils d'éclairage au moyen de tiges de suspension supplémentaires placées à 150 mm (6") au maximum des angles de l'appareil et à 600 mm (24") au maximum sur tout son pourtour.
.3 Installer les éléments de niveau, l'écart admissible étant de 1:1200.
.4 Encadrer de profilés de fourrure les ouvertures logeant les panneaux d'accès, appareils d'éclairage, diffuseurs, grilles, etc.
.5 Installer des profilés de fourrure de 22 mm (7/8") tout le long de la sablière à la tête des cloisons à colombage en acier.

3.3 FOURRURES MURALES

.1 Où indiqué, poser des fourrures murales destinées à porter les panneaux de gypse, conformément à la norme ACNOR A82.31-M1980.
.2 Poser des fourrures sur tous les côtés des ouvertures du bâtiment et autour du matériel encastré, des armoires, des panneaux d'accès, etc. Prolonger les fourrures dans les jouées. Consulter les fournisseurs de matériel quant aux jeux et aux dégagements requis.
.3 Aux endroits indiqués, poser des fourrures autour des gaines-conduits, poutres, colonnes, et tuyauterie ou tout autre réseau apparent.

3.4 POSE DES PANNEAUX DE GYPSE

.1 Ne pas poser les panneaux de gypse avant que les faux-cadres, les ancrages, les cales et les installations électriques et mécaniques aient été approuvés.
.2 Fixer une épaisseur de panneaux de gypse aux fourrures ou à la charpente en métal à l'aide d'ancrages à vis. Poser les vis à 300 mm (12") d'entraxe au maximum.
.3 Poser la planche de gypse avec les bords longs parallèles aux éléments de la charpente. Toutes les extrémités et tous les bords d'aboutement se trouveront sur les rebords des montants. Disposer les joints du côté opposé de la cloison de façon à arriver sur des montants différents. Couper avec soin la planche de gypse pour bien l'ajuster autour des boîtes de sorties d'interrupteurs électriques. Le travail exécuté par cet entrepreneur sera coordonné avec soin avec celui des autres corps de métier.
.4 Aux endroits indiqués où les charges de charpente ne doivent pas être transmises aux colombages, installer le gypse en prenant soin de laisser un espace de jeu minimal de 12.7 mm. Remplir de laine acoustique et sceller au mastic d'étanchéité acoustique.
.5 Poser des panneaux de gypse imperméables aux endroits destinés à recevoir des carreaux de revêtement mural et dans les salles de toilettes. Appliquer un produit d'étanchéité sur les rives, les extrémités et les découpages des panneaux de gypse, de façon à en protéger l'âme; en appliquer également sur la tête des attaches. Ne jamais appliquer de produit de scellement sur les joints des surfaces qui doivent recevoir des carreaux de revêtement mural.
.6 Poser les panneaux de gypse extérieur sur les colombages avec des vis selon les recommandations du manufacturier. Sceller tous les joints avec un ruban de recouvrement de 2" de large tel que le ruban 3M Y-8086 ou équivalent approuvé.

3.5 INSONORISATION DES CLOISONS

.1 Prévoir et laisser un espace d'environ 5 mm (1/4") entre la planche de gypse et le plancher. Au plafond, voir les détails aux dessins.

.2 Appliquer un cordon continu de 12 mm (1/2") de diamètre d'un produit d'étanchéité acoustique sur le pourtour de chaque panneau de cloison, au point de rencontre des panneaux de gypse et de la charpente, là où les cloisons aboutent les éléments fixes du bâtiment.
Sceller parfaitement tous les découpages pratiqués autour des boîtes électriques, des conduits, etc, dans les cloisons dont le pourtour est garni d'un produit d'étanchéité acoustique.

3.6 ACCESSOIRES

.1 Monter les accessoires d'équerre, d'aplomb ou de niveau, et les assujettir solidement dans le plan prévu. Utiliser des pièces pleine longueur lorsque c'est possible. Faire des joints bien ajustés, alignés et solidement assujettis. Tailler les angles à onglet et les ajuster parfaitement, sans laisser de bords rugueux. Fixer les éléments à 150 mm (6") d'entraxe avec de la colle de contact appliquée sur toute leur longueur.

.2 Poser les moulures d'affleurement sur le pourtour des plafonds suspendus.

.3 Poser des garnitures en "L" au point de rencontre des panneaux de gypse avec toutes autres surfaces sans couvre-joint, ainsi qu'aux endroits indiqués.

3.7 TRAPPES DE VISITE

.1 Poser des trappes de visite aux appareils électriques et mécaniques prescrits dans les sections appropriées.

.2 Assujettir fermement les cadres aux éléments de fourrure ou à la charpente.

3.8 RUBAN ET PATE A JOINTS

.1 Finir les joints entre les panneaux et dans les angles rentrants au moyen des produits suivants: pâte à joints, ruban à joints et enduit à ruban. Appliquer ces produits selon les recommandations du fabricant et lisser en amincissant le tout de façon à rattraper le fini de la surface des panneaux.

.2 Recouvrir les moulures d'angles, les joints de retrait et, au besoin, les garnitures, de deux couches de pâte à joint et d'une couche d'enduit à ruban lissées et amincies de façon à rattraper le fini de la surface des panneaux.

.3 Remplir les creux aux têtes de vis avec de la pâte à joints et de l'enduit à ruban jusqu'à l'obtention d'une surface uniforme et d'affleurement avec les surfaces adjacentes des panneaux de gypse, de façon que ces ceux soient invisibles une fois l'enduit de finition appliqué.

.4 Poncer légèrement les arêtes vives et les autres imperfections. Eviter de poncer les surfaces adjacentes qui n'en ont pas besoin.

.5 Une fois la pose terminée, l'ouvrage doit être lisse, de niveau ou d'aplomb, exempt d'ondulations et d'autres défauts, et prêt à être revêtu d'un enduit de finition.

FIN DE SECTION

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTÉ DES TRAVAUX

.1 L'Entrepreneur livrera les matériaux, les échafaudages, l'équipement et l'outillage nécessaires et fournira la main-d'oeuvre pour compléter les travaux de céramique et leurs compléments, tels qu'indiqués aux plans et décrits dans la présente section, incluant de façon non limitative:

- Les travaux de céramique de plancher des pièces indiquées au plan des finis.
- La préparation des supports (bois ou dalle de béton) et le nivellement partout où requis.
- La pose des plinthes de céramique et de la céramique murale où indiquée.
- La fourniture et la pose des moulures indiquées aux dessins et/ou nécessaire pour une exécution complète.

1.2 TRAVAUX CONNEXES

.1 Section 01355 : Gestion et élimination des déchets.

L'entrepreneur ainsi que tous ses sous-traitants doivent prendre connaissance de la section 01355 ''Gestion et élimination des déchets''. Chaque sous-traitant est responsable de la gestion et de l'élimination de ses déchets. Les sous-traitants qui ne respectent pas les conditions établies à la section 01355 devront assumer les frais de nettoyage et décontamination des conteneurs.

1.3 NORMES DE REFÉRENCE

.1 Sauf indications contraires, exécuter le carrelage conformément au manuel intitulé "Installation Manual 200-1979, Ceramic Tile", publié par l'Association canadienne de terrazzo, tuile et marbre (ACTTM).

1.4 ÉCHANTILLONS

.1 Soumettre les échantillons conformément aux prescriptions de la section 01001 – Exigences générales.

.2 Soumettre deux (2) éléments aux dimensions indiquées, de chacune des pièces prescrites.

1.5 CARREAUX DE RECHANGE

.1 Fournir une quantité de carreaux de rechange représentant au moins 2% du nombre total de chaque type et couleur de carreaux requis pour les travaux, et les entreposer à l'endroit indiqué.

.2 Les carreaux de rechange doivent provenir du même lot de production que ceux mis en oeuvre.

1.6 GARANTIE

.1 Fournir une garantie de 2 ans contre tout défaut de matériaux et de main-d'oeuvre suivant la date d'achèvement substantiel des travaux.

2 PRODUITS

2.1 CARRELAGE DE PLANCHER ET PLINTHE

.1 Voir les choix aux dessins.

2.2 MORTIER ET ADHÉSIFS

Mortier « Three in one » de TEC pour la céramique murale.
Mortier « Jet set » de TEC pour la céramique au plancher.
Coulis Keracolor + Plastijoints de Mapei, couleur 00 Blanc pour la céramique murale.
Coulis Keracolor + Plastijoints de Mapei, couleur 15 OS pour la céramique au plancher.

2.3 ACCESSOIRES

.1 Produit d'étanchéité: conforme aux prescriptions de la section 07900 "Produits d'étanchéité", de couleur choisie par l'Architecte.

.2 Profilé en acier fin de SCHLUTER sur les plinthes en céramique, au joint de la céramique avec un autre fini de plancher et à tous joints de construction.

3 EXÉCUTION

3.1 PRÉPARATION

.1 Le sous plancher doit être parfaitement nettoyé, ragréé et nivelé afin de présenté une surface unie et de niveau avant la pose de la céramique.

3.2 MODE D'EXÉCUTION

.1 Poser les carreaux ou les enduits de support sur des surfaces saines et propres.

.2 Ajuster les carreaux aux angles, autour des accessoires, appareils, renvois d'eau et autres objets encastrés. Faire des joints uniformes. Tailler les bords de façon à former des arêtes lisses et égales.

.3 L'écart de planéité maximal admissible est de 1:800.

.4 Faire des joints uniformes d'une largeur approximative de 3 mm (1/8") de manière que les carreaux soient d'aplomb, d'équerre, d'alignement et tous dans le même plan. S'assurer qu'on ne distingue pas les différentes plaques de carreaux dans l'ouvrage fini.

.5 Les carreaux périphériques doivent mesurer au moins la moitié de leur pleine grandeur.

.6 Après la pose, tapoter les carreaux et remplacer ceux qui sonnent creux afin d'obtenir une adhérence parfaite.

.7 Faire les angles rentrants à arête vive et les angles saillants à arête arrondie.

.8 Utiliser des carreaux à arête arrondie ou installer une moulure de finition pour terminer un panneau mural, sauf à la ligne de rencontre du panneau avec une surface qui est en saillie ou dans un plan différent.

.9 Attendre au moins 24 h après la pose des carreaux pour appliquer le coulis de jointoiement.

.10 Une fois que l'ouvrage a durci et que le coulis est bien pris, nettoyer les surfaces carrelées.

.11 Au besoin, poser des bandes de transition et les profilés de métal à la jonction du carrelage du plancher avec des matériaux différents.

.12 Découper parfaitement autour des drains de plancher.

FIN DE SECTION

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTÉE DES TRAVAUX

.1 L'Entrepreneur fournira tous les matériaux, la main-d'oeuvre, les échafaudages, l'outillage, l'équipement et tous les services nécessaires pour l'exécution de tous les travaux de peinture et leurs compléments tels qu'indiqués sur les dessins, bordereaux des finis et décrits dans la présente section, incluant de façon non limitative:

- RÈGLE GÉNÉRALE :

Toutes les surfaces neuves qui sont à peinturer, doivent l'être. Voir les dessins pour plus de précision.

- Le peinturage de tous les murs, cloisons, plafonds, retombées, portes et cadres indiqués aux dessins.
- Le nettoyage et la préparation des surfaces.
- L'application en atelier et au chantier de couches d'apprêt selon les prescriptions du devis.
- La protection des surfaces qui ne doivent pas être peintes en atelier.
- L'application sur le chantier de couches de retouche pour les parties qui ont été endommagées ou pour les assemblages réalisés au chantier.
- Le peinturage ou la teinture des portes et cadres en bois et des portes et cadres en acier où indiqué aux dessins.
- Le peinturage de tous les nouveaux conduits de ventilation, d'électricité et de plomberie apparents.
- Le peinturage de toutes les surfaces non-finies et apparentes.
- Le peinturage des contre-plaqués pour panneaux électriques, informatiques ou autres.
- Vernir tout le bois des murs et des plafonds qui sont apparents à l'intérieur du bâtiment.
- Appliquer l'enduit protecteur sur le bois (soffite) apparent à l'extérieur.

- Le retour à son fournisseur des contenants vides et des produits non utilisés dans le cadre de programme de récupération et de gestion et élimination de ces produits de façon responsable.

.2 **RÈGLE GÉNÉRALE POUR LES COULEURS :**

Couleurs au choix de l'architecte dans la gamme des couleurs Sico ou Benjamin Moore. L'architecte pourra choisir jusqu'à 3 couleurs différentes par pièce en plus de la couleur des cadres de portes et fenêtres.

1.2 TRAVAUX CONNEXES

.1 Section 01355 : Gestion et élimination des déchets.

L'entrepreneur ainsi que tous ses sous-traitants doivent prendre connaissance de la section 01355 ''Gestion et élimination des déchets''. Chaque sous-traitant est responsable de la gestion et de l'élimination de ses déchets. Les sous-traitants qui ne respectent pas les conditions établies à la section 01355 devront assumer les frais de nettoyage et décontamination des conteneurs.

1.3 ÉCHANTILLONS

.1 Soumettre les échantillons conformément aux prescriptions de la Section 01001 – Exigences Générales
.2 Fournir deux cartons peints de chaque couleur choisie.
.3 **Fournir une copie des bonds de commande des produits à faible composé organique volatile (ECOspec).**

1.4 CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

.1 Ne pas appliquer de peinture et/ou de teinture dans des endroits où sont effectués des travaux qui dégagent de la poussière.

1.5 EXAMEN DES DESSINS

.1 L'entrepreneur devra examiner tous les plans, dessins architecturaux, devis et spécifications, et bien comprendre toutes les conditions rattachées à son travail et concernant l'application des matériaux spécifiés. Il devra examiner tous les dessins et spécifications concernant les sous-traitants afin de prévoir les travaux de finition requis. Aucune réclamation ne pourra recevoir considération pour des ouvrages omis dans l'estimation de l'entrepreneur, soit par négligence ou défaut d'avoir fait avec soin l'examen et la coordination de tous les travaux de finition. Aucun paiement dépassant le prix approuvé par le contrat ne sera accordé à moins d'une autorisation écrite de l'architecte ou de son représentant.

1.6 GARANTIE

.1 L'apparence des finis doit satisfaire l'architecte et tout travail non approuvé devra être repris immédiatement après notification. L'entrepreneur-peintre ne pourrait être tenu responsable d'un dommage causé par les autres corps de métier. L'architecte pourra exiger une garantie écrite que tout défaut qui pourrait se manifester en deçà d'un an de la date d'achèvement sera réparé à sa satisfaction.

2 PRODUITS

2.1 Tous les matériaux requis pour les travaux de peinture devront être conformes aux normes spécifiées et devront être de marque Sico Expert de première qualité. Toutes les peintures devront être livrées dans des contenants scellés et portant l'étiquette originale et intacte du fabricant. Tous les matériaux nécessaires et non spécifiés devront être de marque reconnue et devront être approuvés par l'architecte. Les couleurs des peintures de finition seront au choix de l'architecte ou approuvées par lui; il devra en fournir des doubles à l'entrepreneur. L'architecte pourra exiger que des échantillons types de finition ou de couleur avec les matériaux spécifiés soient soumis à son approbation.

DEVIS TYPE

FINITION INTÉRIEURE

1. Système pour plafonds de placoplâtre, panneaux de gypse et de béton coulé :

   Appliquer 1 couche d'apprêt-scelleur au latex zéro COV tel que ecosource de Sico 850-130 approuvé Green Seal GS-11.
   Appliquer 2 couches de latex mat à plafond zéro COV tel que ecosource de Sico 851-112 (blanc) et approuvé Green Seal GS-11 et MPI-143.

2. Système pour murs de placoplâtre, panneaux de gypse, de béton coulé et blocs de béton :

   Appliquer 1 couche d'apprêt-scelleur au latex zéro COV tel que ecosource de Sico 850-130 approuvé Green Seal GS-11. Appliquer 2 couches de latex 100 % acrylique zéro COV fini velouté tel que ecosource de Sico série 853 et approuvé Green Seal GS-11 et MPI-144.

   OU

   Appliquer 2 couches de latex 100 % acrylique zéro COV fini mélamine tel que ecosource série 855 approuvé Green Seal GS-11.

3. Système pour surfaces de bois à peindre (portes ou boiseries)

Sceller les noeuds ou les veines de sève avec une couche de gomme laque telle que 205-112.
Appliquer 1 couche d'apprêt au latex à faible teneur en COV tel que 870-177 de Sico Expert et approuvé Green Seal GS-11.
Appliquer 2 couches de latex 100 % acrylique zéro COV fini mélamine tel que ecosource série 855.

4. Système pour murs en blocs de béton

Appliquer 1 couche d'apprêt obturateur pour bloc de béton tel que Sico Expert 675-115 approuvé ONGC 1.188 et MPI-4.
Appliquer 2 couches d'émail brillant à l'ester d'époxyde tel que Sico Expert série 603 approuvé ONGC 1.59 ou sélectionner une des finitions présentées au n° 2.

OU

Appliquer 2 couches de latex 100 % acrylique renforci à l'uréthane tel que Sico série 261 type ONGC 1.154.

5. Système pour surfaces de bois à peindre (portes ou boiseries) :

Sceller les noeuds ou les veines de sève avec une couche de gomme laque telle que Sico 205-112.
Appliquer 1 couche d'apprêt alkyde tel que Sico Expert 880-114 approuvé ONGC 1.38 et MPI-46, et 2 couches de finition telles que sélectionnées selon le tableau n° 2.

OU

Appliquer 2 couches de latex 100 % acrylique renforci à l'uréthane tel que Sico série 261 ONGC 1.154.

6. Système pour boiseries à teindre à l'alkyde :

   Appliquer 1 couche de teinture pigmentée (ou plus au besoin) à l'alkyde telle que Sico série 206 approuvé MPI-90.
   Appliquer 3 couches de vernis à l'uréthane tel que Sico Expert 901-101 (brillant) approuvé MPI-56 ou 901-106 (semi-lustré) approuvé MPI-57.

7. Système pour boiseries à teindre au latex, autres que planchers :

   Appliquer 1 couche de teinture pigmentée au latex (ou plus au besoin) telle que Sico série 118.
   Appliquer 3 couches de vernis clair au latex tel que Sico 194-090 (brillant) approuvé MPI-130 ou 194-100 (semi-lustré) approuvé MPI-128.

8. Système pour boiseries à finir au naturel, autres que planchers :

   Panneaux de bois (CLT) apparents :
   - Appliquer le vernis « Purity glacier mat » de la compagnie « Sansin ». Installer selon les recommandations du fabricant. Fournir échantillon pour approbation.

   Appliquer 3 couches de vernis à l'uréthane tel que Sico Expert 901-101 (brillant) approuvé MPI-56 ou 901-106 (semi-lustré) approuvé MPI-57. Un léger ponçage entre chaque couche est recommandé.

   OU

   Appliquer le système latex avec 3 couches de vernis clair crystalex tel que Sico 194-090 (brillant) approuvé MPI-130 ou 194-100 (semi-lustré) approuvé MPI-128. Un léger ponçage entre chaque couche est recommandé.

9. Système pour planchers de béton :

   Revêtement « SikaFloor 156 » Revêtement époxy 100% solide faible en COV, translucide ou <u>équivalent approuvé.</u>

   1) **L'entrepreneur doit préparer pour approbation un échantillon du revêtement de 500 mm X 500 mm sur béton pour approbation avant de procéder aux travaux.**
   2) La surface de béton doit être sèche, propre et solide. Éliminer toute trace de poussières, laitance, graisse, huile, saletés, agents de mûrissement ou d'imprégnation, cire, substances étrangères, enduits et matériaux désagrégés de la surface, par un moyen mécanique approprié, par grenaillage, jet de sable ou toute autre méthode

recommandée par le fabricant. Texture de la surface CSP 3-4 de I.C.R.I. pour les revêtements Sikafloor 156.

3) Avant d'effectuer l'application du revêtement, évaluer la teneur d'humidité à la surface à l'aide d'un humidimètre à impédance conçu pour le béton, conformément à la norme ASTM F 710. Les résultats acceptables d'essai seront de 4 % ou moins en fonction du poids.
4) Appliquer les matériaux en se conformant aux consignes du fabricant pour deux couches.
   a. Il faut appliquer une couche d'apprêt de Sikafloor 156 (de 5 à 8 mils)
   b. Il faut une couche de finition de Sikafloor 90 (de 12 à 15 mils) avec de l'oxyde d'aluminium blanc pour obtenir un fini de grade 50 à 60.
   c. Épaisseur minimale de 20 mils (e.f.s.).
5) Se référer à la fiche technique du manufacturier afin de valider toutes informations techniques concernant le malaxage, l'application, les restrictions et autres sections techniques du produit.
6) Les travaux associés à la présente section devraient être exécutés par une entreprise comptant un minimum de **cinq ans d'expérience** dans l'application d'un revêtement de sol de ce type. L'installateur doit être un « **applicateur approuvé** » du fabricant de matériaux.

10. Système pour surfaces de métal ferreux, apprêtées ou non :

Appliquer 1 couche d'apprêt pour le métal au phosphate de zinc tel que Sico Expert 922-260 (pour surface apprêtée, retoucher les endroits remis à nu) approuvé MPI-135.
Appliquer 2 couches d'émail alkyde fini perle tel que Sico Expert série 886 approuvé ONGC 1.202, type II.
OU

Appliquer 2 couches d'émail fini brillant tel que Sico Expert série 603 approuvé ONGC 1.59.

OU

Appliquer 2 couches de peinture antirouille pour métal telle que CORROSTOP ULTRA de Sico série 635.

11. Système pour surfaces de métal zinguées ou galvanisées :

Traiter la surface avec le nettoyant et dérouillant pour métal tel que Sico 635-104. Rincer à l'eau claire (sous pression).
Appliquer 1 couche d'apprêt au latex pour métal galvanisé tel que Sico 635-045.
Appliquer 2 couches de finition selon tableau du système n° 2.

12. Système pour plafonds de grande surface en « steel deck » et pontage d'acier :

Appliquer, selon les spécifications du manufacturier, la peinture à vaporiser à retombées sèches telle que Sico Expert série 881 (fini mat) ou 882 (fini coquille d'oeuf) ou au latex telle que Sico Expert 871-140 approuvé MPI-118.

FINITION EXTÉRIEURE

1. Système pour surfaces de bois à peindre :

Appliquer 1 couche d'apprêt extérieur alkyde tel que Sico Expert 980-110 type ONGC 1.189.
Appliquer 2 couches de latex acrylique extérieur fini mat tel que Sico Expert série 971 approuvé ONGC 1.138 ou semi-lustré série 977 ou lustré 978-430 (blanc seulement).

2. Système pour surfaces de métal ferreux apprêtées ou non :

Appliquer 1 couche d'apprêt alkyde au phosphate de zinc tel que Sico Expert 922-260 (pour surface déjà apprêtée, retoucher les surfaces remises à nu).
Appliquer 2 couches d'émail alkyde tel que Sico Expert série 603 approuvé ONGC 1.59 ou 2 couches de peinture antirouille pour métal telle que CORROSTOP ULTRA de Sico série 635.

3. Système pour surfaces de métal galvanisées ou zinguées :

Traiter la surface au nettoyant et dérouillant pour métal 635-104. Rincer à l'eau claire (avec pression).
Appliquer 1 couche d'apprêt latex pour métal galvanisé tel que Sico 635-045.
Appliquer 2 couches de l'émail alkyde tel que Sico Expert série 603 approuvé ONGC 1.59.

OU

Appliquer 2 couches de latex acrylique tel que Sico Expert série 977 (sauf toiture).

OU

Appliquer 2 couches de peinture antirouille pour métal telle que CORROSTOP ULTRA de Sico série 635.

4. Système pour surfaces de maçonnerie, de béton ou de fibrociment :

Appliquer 2 couches de latex acrylique mat tel que Sico Expert série 971 approuvé ONGC 1.138.

OU

Appliquer 2 couches de latex acrylique texturé tel que Sico Expert 651 (1-GP-162).

5. Système pour bois à huiler :

Appliquer l'huile « anti-UV Prato Verde » sur les soffites de bois (CLT). Installer selon les recommandations du fabricant. Fournir un échantillon pour approbation.

3 EXÉCUTION

3.1 ENTREPOSAGE ET INSPECTION

1. On devra livrer les matériaux sur le chantier assez tôt et en assez grande quantité pour éviter tout retard dans le calendrier des travaux.
2. Les matériaux seront sujets à l'inspection en tout temps, et l'architecte se réserve le droit de les faire analyser. Si on découvre qu'ils sont différents de ce qu'exige le présent devis, on devra les transporter promptement hors du chantier et les remplacer par les matériaux spécifiés sans frais pour le propriétaire.
3. Le propriétaire ou l'architecte devra assigner sur les lieux un local ou une remise convenable pour l'entreposage des peintures et de l'outillage [min. 10 °C (50 °F)] [max. 26 °C (80 °F)]. L'entrepreneur devra garder ce local sous clé, le maintenir en bon état et en écarter tout risque d'incendie.

3.2 INSPECTION DES SURFACES

1. L'entrepreneur en peinture ne devra pas commencer l'application des peintures avant d'avoir inspecté les surfaces concernées et de les avoir acceptées comme étant convenables à l'exécution de ses travaux. Lorsque les surfaces sont jugées inacceptables pour l'exécution des travaux de peinture selon les méthodes de préparation usuelles, l'entrepreneur devra aviser par écrit l'architecte ou l'entrepreneur général.
2. Le commencement des travaux de finition impliquera une acceptation sans réserve des surfaces concernées, et l'entrepreneur sera alors tenu responsable de la condition de la finition si elle n'est pas de première classe.

3.3 PRÉPARATION DES SURFACES

1. La norme canadienne ONGC 85 est la référence pour tous les travaux d'envergure. L'application des peintures ne devra pas commencer tant que les surfaces à peindre n'auront pas été préparées convenablement. Toutes les surfaces devront être solides, sèches, propres, exemptes de saleté, poussière, graisse, huile, rouille, projections de mortier, sels et de toute matière étrangère susceptible de compromettre l'adhésion et l'apparence des couches de peinture.
2. Les surfaces déjà peintes et en bonne condition n'exigent ordinairement pas d'apprêt, mais devront être dépolies au papier abrasif lorsqu'elles sont encore brillantes. Poussière et saleté : enlever en époussetant. S'il subsiste de la saleté, laver et brosser avec un détergent ou un nettoyant alcalin au phosphate trisodique (PTS) tel que POLYPREP 771-137, puis bien rincer. S'il y a des moisissures, laver avec une solution d'eau et d'eau de Javel (3/1). Graisse, huile, goudron : laver avec un linge imbibé d'essence minérale POLYPREP 875-104 en évitant d'étendre les taches sur une plus grande superficie. Essuyer avec des linges secs et propres. Répéter l'opération au besoin.

BOIS

A- Bois intérieur, finition peinture :
Sceller les noeuds et veines de sève à la gomme laque transparente POLYPREP 205-112. Adoucir les endroits rugueux au papier abrasif, puis épousseter.
Reboucher les trous de clous et fentes avec du mastic ou avec une pâte à rebouchage après avoir appliqué la couche d'apprêt sur toute la surface.

B- Bois intérieur, finition transparente :
Enlever avec soin toute la saleté, les marques de crayon et résidus de colle. S'il y a des taches dues au fer, les faire disparaître avec un décolorant à bois ou avec une solution d'eau et d'acide oxalique (attention : poison). Poncer les endroits rugueux en suivant le fil du bois. Appliquer la teinture ou la couche de scellement. Reboucher trous et fentes avec de la futée ou du mastic coloré pour appareiller la teinte du bois.

C- Bois extérieur, finition peinture ou teinture opaque :
S'assurer que le bois est bien sec et qu'il ne contient pas plus de 12 % d'humidité lorsqu'il est mesuré avec un humidimètre. La surface doit être propre, exempte de saleté et de souillures grasses. Isoler les noeuds et veines de sève avec de la gomme laque POLYPREP 205-112 après avoir brûlé ou gratté les exsudations de résine. Poncer les endroits rugueux. Reboucher les trous et fentes avec du mastic après avoir appliqué la couche

d'apprêt sur toute la surface. Si le bois a été traité avec un agent préservatif, s'assurer que toute trace de solvant s'est évaporée.

D- Bois extérieur, finition teinture semi-transparente :
Poncer les endroits rugueux. Éliminer les marques et les taches, soit par raclage, ponçage ou décoloration chimique (voir b). Après avoir appliqué la teinture semi-transparente, reboucher trous et fissures avec du mastic coloré pour appareiller la teinte du bois.

E- Béton
Le béton devra avoir durci au moins 28 jours et être bien sec. Enlever toutes éclaboussures, aspérités et bavures en raclant. Éliminer la poussière avec un balai ou une brosse rigide. Combler les vides, fissures, nids d'abeilles ou autres défauts apparents avec du mortier de ciment et laisser durcir. S'il y a des sels d'efflorescence, badigeonner avec une solution d'acide muriatique POLYPREP (771-127) ou une solution d'acide phosphorique RUST-OLEUM #108 et laisser agir l'acide jusqu'à ce que le bouillonnement cesse à la surface du béton (15 à 20 minutes). Rincer abondamment la surface à l'eau claire avant qu'elle ne soit sèche. Répéter l'opération jusqu'à ce que le béton soit rugueux. Laisser sécher la surface. L'acide muriatique n'est d'aucune valeur pour éliminer les huiles et autres souillures grasses.
Éliminer toutes les souillures grasses, le goudron, les huiles de démoulage des formes par lavage au nettoyeur RUST-OLEUM #3599, rincer et laisser sécher. Il faut éviter de se servir de solvants pour nettoyer le béton; en effet ceux-ci ont pour effet de dissoudre les agents contaminants et de les faire pénétrer davantage dans le béton. Le béton très poli, le béton teinté, le vieux béton déjà recouvert d'un enduit ou autre revêtement inadéquat demanderont un traitement mécanique « blast track » avant de recevoir de nouveaux enduits.

La présence d'humidité dans le béton peut nuire à l'adhérence et à la dureté des produits. Il est donc nécessaire de tester l'humidité du béton avant d'y appliquer un revêtement. Pour tester l'humidité du béton nettoyé, voici la méthode à suivre :

1. Laissez sécher le béton durant 24 heures après le nettoyage avant de faire un test d'humidité.
2. Avant de tester l'humidité, assurez-vous que la température du béton est supérieure à 15 °C (60 °F). Les basses températures retardent la migration de l'humidité et faussent les résultats.
3. Testez l'humidité de la surface à 4 ou 5 endroits. Vous pouvez utiliser un humidimètre de type électrode (la teneur en humidité ne doit pas excéder 5 % en masse)

ou fixer des pellicules de plastique avec du ruban à masquer sur les endroits à tester. Les pellicules de plastique doivent rester en place durant 24 heures si la température est supérieure à 20 °C, 3 jours si la température se situe entre 5 et 20 °C. Le test est non réalisable si la température est inférieure à 5 °C. Après le temps requis, vérifiez s'il y a des traces d'humidité (gouttelettes sous les pellicules de plastique).

4. S'il n'y a aucune trace d'humidité, appliquez le produit de votre choix. S'il y a des traces d'humidité, construisez un faux plancher comprenant un coupe-vapeur.

Briques, pierres, blocs et autre maçonnerie

Éliminer toutes matières étrangères et bavures de mortier. Enlever le sel, la poussière et les grains de sable avec un balai ou une brosse rigide. Lorsque l'amiante-ciment en feuille est utilisé pour l'extérieur, enduire les deux côtés des feuilles pour empêcher toute absorption d'eau, qui active l'alcalinité et peut causer l'efflorescence.

F- Planches murales (planches de gypse)

La surface doit être propre et sèche, et les clous bien enfoncés et rebouchés. Poncer les joints s'il subsiste des grains et des rugosités, puis épousseter.

G- Plâtre

S'assurer que le plâtre a séché et durci dans des conditions favorables de température [pas moins de 12 °C (55 °F)] et que la pièce a été convenablement aérée. Le plâtre bien sec ne doit pas contenir plus de 6 % d'humidité lorsqu'il est mesuré avec un humidimètre. Reboucher toute fissure au plâtre à reboucher après avoir élargi la fissure. Enlever les grains et rugosités avec un racloir.

H- Métaux

Fer et acier (petites surfaces)

Éliminer la rouille, les écailles d'usine, les fondants de soudure et autres contaminants solides à l'aide de brosses mécaniques ou d'un décapage au jet de sable (selon le cas). La brosse d'acier est acceptable pour les petits ouvrages.

Traiter le métal au nettoyant et dérouillant pour métal CORROSTOP ULTRA 635-104, rincer à l'eau, puis essuyer. Procéder à l'application du primaire antirouille dans le plus bref délai possible après le nettoyage du métal (dès que la surface est sèche : pas plus de 4 heures).

Fer et acier (grandes surfaces)

Un nettoyage à la vapeur est recommandé pour enlever la graisse, l'huile, le sel, les acides, les alcalis et les résidus chimiques similaires sur les grandes surfaces. Pour une efficacité maximale, le nettoyage à la vapeur devrait être utilisé

en combinaison avec un nettoyage alcalin (nettoyage avec une solution concentrée de phosphate trisodique-PTS POLYPREP 771-137).

- La surface doit être complètement sèche et exempte de résidus avant l'application de l'enduit.
- Un apprêt antirouille doit être appliqué sur la surface le plus rapidement possible après le nettoyage et séchage des surfaces (maximum de 4 heures).

Fer et acier très rouillés (grandes surfaces)

Le jet abrasif *(sand blasting)* constitue la méthode la plus efficace pour nettoyer les surfaces d'acier. Ce genre de traitement est recommandé pour enlever le tartre, la rouille incrustée et autres enduits. Certains métaux et alliages nécessitent une préparation spéciale.

Acier et fonte avec enduit d'atelier

Laver les surfaces au diluant POLYPREP 875-104 pour enlever graisse, huile, saleté et poussière. S'il y a de la rouille aux endroits où l'apprêt a été abîmé, l'enlever à la brosse d'acier ou à la toile d'émeri. Retoucher les parties dénudées avec un apprêt anticorrosion Antirouille 922-260 ou 525-727.

Métal galvanisé

Traiter au nettoyant CORROSTOP ULTRA 635-104 pour assurer une meilleure adhérence des peintures après avoir enlevé au POLYPREP 875-104 toute accumulation importante de graisse ou d'huile, puis appliquer une couche d'apprêt au latex CORROSTOP ULTRA 635-045. S'il y a de la rouille, l'enlever au dérouillant CORROSTOP ULTRA 635-104, puis retoucher ces endroits avec un apprêt alkyde pour métal 922-260 ou 525-727. Remarque : Ne jamais utiliser d'acide muriatique (chlorhydrique), de vinaigre (acide acétique), de sulfate de cuivre ou autres préparations non destinées au traitement du métal galvanisé.

Aluminium et alliages légers

L'aluminium dans les milieux corrosifs exige la protection de la peinture.

Nettoyer la surface avec le nettoyant à métal CORROSTOP ULTRA 635-104.

Appliquer une couche d'apprêt alkyde pour métal 922-260 ou 525-727 ou au latex CORROSTOP ULTRA 635-045, mais pas d'apprêt au minium de plomb.

Note : Pour le galvalume, préférer l'apprêt au latex 635-045.

Cuivre, laiton, bronze et acier inoxydable

Nettoyer à l'aide du nettoyant et dérouillant pour métal CORROSTOP ULTRA 635-104. Aucun apprêt requis : appliquer directement la peinture ou le vernis de finition sur le métal propre. Dépolir légèrement l'acier inoxydable avec du papier à poncer pour métal.

I- Préfinis (parements extérieurs)

Aucun apprêt n'est requis sur les parements préfinis en bon état, mais, pour obtenir de bons résultats, il est toujours indispensable de préparer la surface adéquatement.
Poncer légèrement les surfaces et laver à la brosse avec une solution de POLYPREP 771-137 (phosphate trisodique) afin de débarrasser la surface du farinage, de saleté, etc. Pour enlever la moisissure, utiliser de l'eau de Javel (1 tasse par 1/2 gallon d'eau).
Si la peinture se décolle, gratter pour enlever toute peinture qui s'écaille et poncer pour adoucir les contours.

Parements préfinis de métal d'acier

La rouille doit être enlevée à l'aide d'un nettoyant et dérouillant pour métal tel que CORROSTOP ULTRA 635-104. Utiliser ensuite un apprêt alkyde pour métal 922-260 ou 525-727 pour apprêter les endroits où la rouille s'est formée.

Parements de bois pressé (masonite)

Retoucher les parties de masonite où il n'y a plus de revêtement de peinture avec l'apprêt à l'huile d'extérieur Sico Expert 980-110.

Parements de métal (acier galvanisé, aluminium)

Nettoyer le métal nu à l'aide du nettoyant pour métal CORROSTOP ULTRA 635-104.
Rincer à l'eau claire. Retoucher les parties dénudées avec un apprêt alkyde pour métal 922-260 ou 525-727 ou au latex CORROSTOP ULTRA 635-045.

Parements de vinyle

Poncer légèrement et bien nettoyer avant de peindre. Ne jamais appliquer une teinte plus foncée que la teinte originale à l'exception des teintes pastel.

Finition recommandée

Voir les tableaux des choix de peintures.

J- Surfaces déjà peintes

Les surfaces déjà peintes devront être propres, sèches, libres de poussière, de saleté, de graisse, d'huile, de cire, de rouille, de peinture écaillée ou de tout autre contaminant pouvant nuire à l'adhésion des peintures (voir section 3.3, préparation des surfaces).

Peintures écaillées

Gratter et poncer les contours des écailles, bien nettoyer et apprêter les surfaces dénudées selon les apprêts recommandés (voir les tableaux des choix de peintures).

K- Tuiles acoustiques

Sceller les cernes brunâtres à la gomme laque POLYPREP 205-112 ou avec les apprêts antitaches POLYPREP Série 145, ou apprêter ces taches avec l'apprêt scelleur alkyde Sico Expert 880-114.

L- Autres matériaux

Céramique, mélamine, formica, stratifié, verre, matières plastiques et P.V.c.
Les surfaces devront être propres, sèches, libres de poussière, de saleté, de graisse, d'huile, de cire ou de tout autre contaminant pouvant nuire à l'adhérence de l'apprêt dont elles doivent être recouvertes (voir section 3.3, préparation des surfaces).
Fibre de verre
Un nettoyage léger à l'acétone est recommandé pour donner plus de mordant à la surface.
Céramique, mélamine, formica et stratifié
Poncer les surfaces avec un papier abrasif de grade 100 à 150 avant d'appliquer l'apprêt recommandé POLYPREP 145-033. Ce ponçage permet d'enlever le lustre et de créer un profil sur la surface de façon à favoriser une adhérence maximale de l'apprêt.

3.4 EXÉCUTION DU TRAVAIL

Tout le travail devra être exécuté avec soin par une main-d'oeuvre compétente.
Les peintures devront être appliquées en stricte conformité avec les modes d'emploi et les directives du fabricant. On devra utiliser la même marque de peinture pour toutes les couches.
On devra, avant l'application de la peinture, enlever et entreposer avec soin tous les appareils, la quincaillerie de finition, les poignées de portes et de tiroirs, etc., et les replacer à la fin des travaux. On protégera avec soin tous les murs traiter et le métal au NETTOYANT ET DÉROUILLANT POUR MÉTAL CORROSTOP ULTRA 635-104, rincer à l'eau, puis essuyer. Procéder à l'application du primaire antirouille dans le plus bref délai possible après le nettoyage du métal (dès que la surface est sèche : pas plus de 4 heures).
Fer et acier (grandes surfaces)
Un nettoyage à la vapeur est recommandé pour enlever la graisse, l'huile, le sel, les acides, les alcalis et les résidus chimiques similaires sur les grandes surfaces. Pour une efficacité maximale, le nettoyage à la vapeur devrait être utilisé en combinaison avec un nettoyage alcalin (nettoyage avec une solution concentrée de phosphate trisodique-PtS POLYPREP 771-137).

- La surface doit être complètement sèche et exempte de résidus avant l'application de l'enduit.
- Un apprêt antirouille doit être appliqué sur la surface le plus rapidement possible après le nettoyage et séchage des surfaces (maximum de 4 heures).

Fer et acier très rouillés (grandes surfaces)
Le jet abrasif *(sand blasting)* constitue la méthode la plus efficace pour nettoyer les surfaces d'acier. ce genre de traitement est recommandé pour enlever le tartre, la rouille

incrustée et autres enduits. Certains métaux et alliages nécessitent une préparation spéciale.

Acier et fonte avec enduit d'atelier

Laver les surfaces au diluant POLYPREP 875-104 pour enlever graisse, huile, saleté et poussière. S'il y a de la rouille aux endroits où l'apprêt a été abîmé, l'enlever à la brosse d'acier ou à la toile d'émeri. Retoucher les parties dénudées avec un apprêt anticorrosion Antirouille 922-260 ou 525-727.

Métal galvanisé

Traiter au nettoyant CORROSTOP ULTRA 635-104 pour assurer une meilleure adhérence des peintures après avoir enlevé au POLYPREP 875-104 toute accumulation importante de graisse ou d'huile, puis appliquer une couche d'apprêt au latex CORROSTOP ULTRA 635-045.

S'il y a de la rouille, l'enlever au dérouillant CORROSTOP ULTRA 635-104, puis retoucher ces endroits avec un apprêt alkyde pour métal 922-260 ou 525-727.

Remarque : Ne jamais utiliser d'acide muriatique (chlorhydrique), de vinaigre (acide acétique), de sulfate de cuivre ou autres préparations non destinées au traitement du métal galvanisé.

Aluminium et alliages légers

L'aluminium dans les milieux corrosifs exige la protection de la peinture.

Nettoyer la surface avec le nettoyant à métal CORROSTOP ULTRA 635-104.

Appliquer une couche d'apprêt alkyde pour métal 922-260 ou 525-727 ou au latex CORROSTOP ULTRA 635-045, mais pas d'apprêt au minium de plomb.

Note : Pour le galvalume, préférer l'apprêt au latex 635-045.

Cuivre, laiton, bronze et acier inoxydable

Nettoyer à l'aide du nettoyant et dérouillant pour métal CORROSTOP ULTRA 635-104. Aucun apprêt requis : appliquer directement la peinture ou le vernis de finition sur le métal propre. Dépolir légèrement l'acier inoxydable avec du papier à poncer pour métal.

3.5 TEMPÉRATURE

L'application et le séchage de la peinture se feront à une température convenable.

À l'intérieur, on devra maintenir une température ambiante d'au moins 10 °C (50 °F) et pourvoir une aération adéquate. Aucun travail de peinture à l'extérieur ne sera fait à une température inférieure à 10 °C (50 °F) et supérieure à 30 °C (86 °F) ni par temps humide.

3.6 SYSTÈME DE FINITION

Une finition de qualité pour travaux sur surfaces non peintes exige un minimum de trois couches : une couche d'apprêt et

deux couches de finition, ne comprenant pas la préparation ou traitement des surfaces lorsque c'est requis. Consulter les tableaux des choix de peintures pour déterminer les systèmes de peinture convenant aux surfaces usuelles dans des conditions de service normales. Lorsque des problèmes techniques particuliers se présentent, consulter le représentant SICO, qui proposera des solutions et des produits susceptibles de les résoudre.

3.7 NETTOYAGE

Tous les chiffons, rebuts et débris seront enlevés de l'édifice chaque jour avant le départ des ouvriers ; il ne sera pas permis de les laisser s'accumuler.
À l'achèvement de l'ouvrage, faire disparaître toutes les taches de peinture ou de vernis des planchers, murs, quincaillerie, verre, etc., et voir à laisser toutes les surfaces propres et en parfait état.
S'assurer que toutes les portes, tiroirs et fenêtres se meuvent facilement. L'entrepreneur devra ensuite enlever de l'édifice tout surplus de matériel, son outillage et les rebuts résultant de son travail.

FIN DE SECTION

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTÉE DES TRAVAUX

.1 L'Entrepreneur verra à la fourniture et à l'installation des articles faisant partie des accessoires de toilette décrits dans la liste .

1.2 TRAVAUX CONNEXES

.1 Section 01355 : Gestion et élimination des déchets.

L'entrepreneur ainsi que tous ses sous-traitants doivent prendre connaissance de la section 01355 ''Gestion et élimination des déchets''. Chaque sous-traitant est responsable de la gestion et de l'élimination de ses déchets. Les sous-traitants qui ne respectent pas les conditions établies à la section 01355 devront assumer les frais de nettoyage et décontamination des conteneurs.

1.3 DESSINS D'ATELIER

.1 Soumettre les dessins d'atelier ou illustrations de catalogue conformément aux prescriptions de la section 01001 – Exigences Générales

.2 Les dessins d'atelier doivent indiquer la dimension et la nature des éléments, du matériau de base, du fini des surfaces intérieure et extérieure, des ferrures et des serrures, des dispositifs de fixation et la description du faux-cadre, ainsi que les détails d'installation des ancrages pour barres d'appui.

2 PRODUITS

2.1 ACCESSOIRES

1 Fournir les accessoires suivants

-Toilettes type 1, type 2 et type 3

1 x Pharmacie encastrée 1251 de « Ead »
1 x Pôle à rideau 1145S de « Frost »
1 x Support à papier de toilette 1135S de « Frost »
1 x Pôle à serviette 1141S de « Frost »
1 x Porte savon 1133HD de « Frost »
1 x Barre d'appui 18" 1001 de « Frost »
2 x Barre d'appui 30" 1001 de « Frost »
1 x Barre d'appui 36" 1001 de « Frost »

.2 Prévoir les supports dans les cloisons et l'encastrement des accessoires où requis.

3 EXÉCUTION

3.1 INSTALLATION

.1 Installer et fixer solidement les accessoires de la façon suivante:
- .1 Murs à poteaux d'ossature: fixer la plaque-support en acier au poteau d'ossature avant d'appliquer la finition en plâtre ou les panneaux de gypse. Munir la plaque de douilles ou de tiges filetées.
- .2 Eléments de maçonnerie creux ou murs en plâtre/panneaux de gypse existants: utiliser des boulons à bascule fixés dans les trous percés dans la paroi cellulaire le mur creux.
- .3 Mur en maçonnerie, marbre, pierre ou béton: fixer un boulon avec douille expansible en plomb dans le trou percé.

.2 Fixer les accessoires à l'aide de vis/boulons inviolables.

.3 Remplir les appareils distributeurs de l'approvisionnement nécessaire juste avant l'acceptation définitive du bâtiment.

FIN DE SECTION